L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 71 No 16 Saint-Boniface, le vendredi 20 juillet 1984

Bombers!

- Le 5e quart:
  un manque d'intensité...
- Les quarts de sofa:
  B.C. fait hésiter
- Donovan Rose:
  sur les talons de Fernandez





Stradivariurisissime!

•Il aura fallu moins de cinq ans à Claude Ayotte pour être reconnu comme l'un des meilleurs luthiers au monde. Une distinction qu'il a pu obtenir... à cause d'une santé fragile. L'histoire de cette réussite peu ordinaire se trouve à la page 9.

EleXions 84

•Avec la nomination de Armand Bédard comme NPD, (qui se présente contre Robert Bockstael et Léo Duguay), il y a au moins une chose de sûre dans Saint-Boniface: un francophone sera élu.

Cynisme

•On reproche aux journalistes d'être trop souvent cyniques. C'est à cause du Régent. Il n'avait qu'à les laisser partir en vacances, car ils avaient besoin d'un repos.

Selon Jah...

•Cette semaine dans La prise de vue, on fait le foyer sur le film jamaïcain, *Countryman.*

Maringouins

•Cette année encore les municipalités n'ont quasiment pas de compte à rendre quand elles vaporisent.

Les gens avec une conscience sont en vacances

La RÉGENCE

La première question que les journalistes ont posé à John Turner immédiatement après son intronisation par le Grand Jury libéral réuni à Ottawa à la mi-juin était simple: "À quand les élections? On est fatigué, on veut prendre des vacances!"



Malheureusement pour les gazetiers, les électeurs sondés ont avoué qu'ils seraient prêts à voter libéral dans une proportion encourageante pour l'avenir du Régent. Aux risques et périls des lecteurs, les aligneurs de paragraphes ne pourront donc pas se reposer la cervelle cet été.

Comme pour se venger de cette mauvaise fortune qui vient de s'abattre sur elle, la gent journalistique de la Régence se garroche plus que jamais. Elle passera sûrement à l'Histoire comme une enragée de vertus, prompte à fustiger les politiciens de tout acabit. Ainsi les journaux ont vertement rabroué les largesses de Pierre Trudeau et John Turner à l'endroit de fidèles disciples libéraux.

À tel point que les conservateurs, si désireux de s'attirer la faveur populaire, ont tenté de faire passer la générosité de John Turner pour 17 séides de Trudeau comme l'ultime abus d'un régime amoral.

Toutefois les journalistes vertueux n'ont pas laissé le doute s'infiltrer dans l'esprit de Jos Bleau, notre Canadien moyen qui ne demande qu'à passer un été tranquille. Ils se sont empressés de rappeler que Brian Mulroney avait promis que tant qu'il y aurait un bleu vivant, pas un libéral ne recevrait une "récompense" s'il devenait premier ministre.

Le Globe and Mail a même poussé l'inconvenance à reproduire un texte paru dans le Ottawa Citizen dans lequel le Chef conservateur évoque en ces termes plutôt crus la nomination de Bryce Mackasey au poste d'ambassadeur au Portugal: "Let's face it, there's no whore like an old whore. If I'd been in Bryce's position, I'd have been right in there with my nose in the public trough like the rest of them".

Décidément, la politique inspire les plus hautes considérations sur les bassesses qui entachent le genre humain en général et les politicailleurs en particulier.

Ceci dit de Brian, la palme du cynisme doit quand même être décernée après la première semaine de campagne au Régent.

Comme on le sait, les plates-formes électorales des trois partis seront basées sur l'économie. De cette manière, on fait semblant de dire à l'électeur qu'on s'intéresse à ses problèmes, alors que dans le font Ed, John et Brian vont se contenter de raconter toutes sortes de belles choses pour rassurer l'électeur. D'ailleurs les conservateurs acceptent déjà d'augmenter le déficit fédéral s'ils sont élus. Cette volte-face équivaudrait à gonfler le déficit de 20 autres milliards.

Ce qui a permis à John Turner de sous-entendre que les pressions des marchés financiers contre le dollar canadien pourraient en partie être dues aux promesses inconsidérées de Brian Mulroney! Plus cynique, tu meurs! Un coup pareil, ça immunise même l'électeur le plus naïf. Comment se scandaliser ensuite que les libéraux ont opté de prendre à leur compte l'essentiel des changements que les conservateurs veulent apporter au Programme énergétique national?

Le joyau

La situation est tellement pénible que le commentateur politique du quotidien national, Jeffrey Simpson, a conclu ainsi une récente chronique: "So week One of Campaign '84 features the odor of Liberal patronage wafting around the country, the Liberals stealing a Tory policy and proclaiming its virtues, and the party leaders debating distinctions without differences. Only seven weeks to go".

En voilà un qui a été directement affecté par le cynisme de ceux dont il doit commenter les faits et gestes. Dire qu'on reproche aux journalistes d'être une bande de cyniques! Alors que c'est tout simplement le problème d'avoir une trop bonne mémoire. Le pain quotidien du chroniqueur politique, c'est le tri des contradictions et autres palinodies des politiciens. Une job qui incite à la déprime, surtout pendant un été sans vacances.

Ça serait bien amusant de rapporter que les libéraux ont essayé de recruter le conservateur Jake Epp et le néo Terry Sargeant si dans le même souffl le commentateur ne devait pas dénon cer fermement ces vulgaires tentative de corruption morale. C'est dur d savoir qu'on est le dernier bastion d l'honnêteté intellectuelle. Car évidem ment, tous les gens ayant une conscien ce sont actuellement en train de s dorer sur une plage.

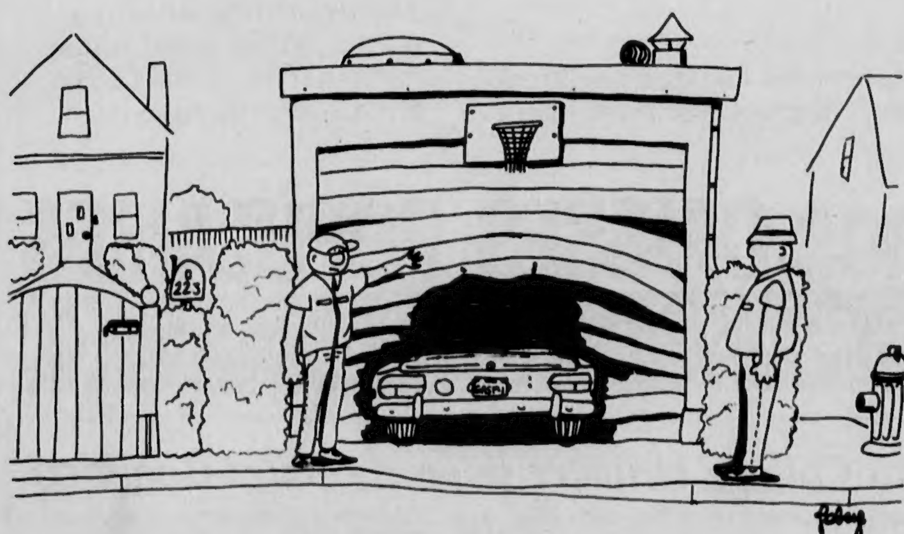
Alors comme pour se défouler comme pour oublier qu'ils sont le garants de la vertu canadienne à quel ques semaines de la visite papale, cer tains grands noms du journalisme s lancent dans les prédictions. Avec plu ou moins de bonheur.

Ainsi le vitriolique Alan Fotherin gham a cru bon d'annoncer à se fidèles que le Régent allait se présente dans la circonscription de Capilano Mal lui en a pris. John Turner va sollici ter le vote des conservateurs du comté de Quadra. Il faut croire qu'il n'a pa été impressionné par les argument avancés par Dr. Foth. Pire encore peut-être que le Régent ne lit pas le commentaires du joyau journalistique de Southam News?

Osons même suggérer quelque chose de plus effrayant: peut-être que le politiciens en général ne se préoccupent pas des bons conseils fournis pa les chroniqueurs vertueux?

De toute façon, comment les blâmer? Les journalistes ont beau colle aux politiciens tous les adjectifs possibles et imaginables, ils ne commettent jamais l'insulte suprême: mal épele leur nom.

Bernard BOCQUEL



LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Odette DELISLE
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823

La Maison franco-manitobaine coûtera plus de 500 000$

Une hypothèque de 100 000$ sera peut-être suffisante pour financer la construction de la Maison franco-manitobaine à Saint-Boniface. Car les fonds ont commencé à rentrer.

La source la plus importante, le Secrétariat d'État, vient de s'engager à verser 250 000$ pour l'érection d'un nouveau toit pour la Société franco-manitobaine.

Une première tranche de 30 000$ de la subvention spéciale a été remise cette semaine à la présidente Gilberte Proteau pour le député de Saint-Boniface, Robert Bockstael. Cette somme couvrira la préparation des plans d'architecte. Aucun n'a encore été choisi.

Le financement de la Maison franco-manitobaine, une société à but lucratif qui louera des espaces de bureau à la SFM, se présente assez bien. Car en plus de la subvention fédérale, la SFM s'attend à de l'assistance de la part des autres gouvernements et d'autres organismes. Et s'il le faut, on pourra "approcher la population franco-manitobaine pour participer directement..."

Parmi les autres revenus, il y a aussi les assurances de l'édifice du boulevard Provencher qui a été ravagé par un incendie criminel en janvier 1983. Les assureurs ont versé la somme de 158 600$ dans les coffres de la Société; les premiers 92 400$ ont servi à régler l'hypothèque du 194 Provencher.

Le lot rasé a aussi été vendu mais la SFM ne tient pas à dévoiler le prix de vente.

Informatisé

Du côté dépenses, les chiffres sont très préliminaires: 120 000$ pour l'achat du terrain situé à l'angle des rues Des Meurons et Thibault; un autre 400 000$ pour la construction d'un édifice de deux étages et quelque 10 000 pieds carrés.

La Maison n'accueillera pas que les employés de la SFM. Le Conseil jeunesse provincial serait intéressé: "Ils ont été approchés, ainsi que d'autres organismes", a indiqué Mme Proteau. "La Société a besoin d'environ 4 500 pieds carrés."

Le directeur général du CJP, Vincent Durault, a confirmé, l'intérêt de l'organisme des jeunes: "Le CJP a toujours été intéressé dans le concept de la Maison. Nous voulons diminuer nos coûts dans le domaine du secrétariat et de l'administration (informatisée de préférence). Et ça fait deux ou trois ans qu'on cherche un autre local. On suit le dossier de près. Ça va dépendre de l'offre de la SFM.



Robert Bockstael, député de Saint-Boniface, a remis un chèque à la présidente de la SFM, Gilberte Proteau.

Un comité de construction a été mis sur pied. Il sera présidé par Gérald Pantel, un entrepreneur de Saint-Boniface. On espère que les travaux débuteront dès cet automne et se termineront l'été prochain.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à LA LIBERTÉ

Si je ne peux espérer aucune honnêteté de votre part...

Monsieur le rédacteur,

Une surprise particulièrement déplaisante m'attendait dans La LIBERTÉ du 13 juillet courant sous la signature de Raymond Hébert, Professeur en Sciences politiques. J'apprenais que j'étais un mauvais francophone!

Il affirmait en effet: "Car pour la première fois depuis de nombreuses années, les francophones de Saint-Boniface pourront voter en bonne conscience pour un des leurs, qu'ils votent conservateur ou libéral."

Or, Monsieur Hébert, vous ne pouviez pas ne pas savoir que je portais les couleurs du Npd, puisqu'un expert comme vous doit bien daigner feuilleter La LIBERTÉ à l'occasion.

Naturellement si je ne peux espérer aucune honnêteté de votre part, j'aurais au moins apprécié un peu de rigueur dans votre "analyse". Quand on prétend observer la politique canadienne depuis les années 60 et quand on se permet de signer "Professeur en sciences politiques", on doit un minimum de respect aux lecteurs de La LIBERTÉ.

Ainsi, comment pouvez-vous réduire la prochaine élection, aux yeux des lecteurs de La LIBERTÉ, en écrivant: "Il ne reste donc qu'une question pour l'électeur qui veut être du côté du gouvernement: qui formera le gouvernement?" Les analyses de sciences politiques se résument-elles à essayer de prédire qui va gagner?

Si oui, laissez-moi vous faciliter votre goût de la devinette. Dans Saint-Boniface, ce sera Armand Bédard qui se battra pour les francophones et anglophones de Saint-Boniface à Ottawa.

Vous essayez de faire croire aux lecteurs de La LIBERTÉ que les conservateurs prendraient "une attitude entièrement neuve face aux programmes économiques et sociaux" alors que toutes les promesses de Brian Turner et John Mulroney sont déjà quasi-inséparables!

Si vous voulez continuer à signer des articles "Professeur en sciences politiques", n'hésitez pas à vous informer en appelant mon quartier général. Il ne suffit pas d'un titre ronflant pour s'assurer une crédibilité!

Ceci dit, vous ne m'en voudrez sûrement pas (entre francophones) de vous glisser que le mot "audacité" n'existe pas en français. On dira donc, en parlant de votre texte, qu'il ne manquait pas d'audace, de culot, d'effronterie, de front, d'impudence et, surtout, de malhonnêteté.

Armand Bédard
Candidat Npd
Saint-Boniface, Manitoba
le 14 juillet 1984

Je regrette

Monsieur le rédacteur en chef

D'habitude je ne prends pas la peine de répondre quand on m'insulte. Mais avec l'article "Un Turner sans ferveur contre un Mulroney ambitieux" signé par Raymond Hébert dans La LIBERTÉ du 13 juillet, il faut que je fasse une exception.

J'ai été le candidat NPD dans Saint-Boniface pour l'élection fédérale de 1980 et la phrase "Car pour la première fois depuis de nombreuses années les francophones de Saint-Boniface pourront voter en bonne conscience pour un des leurs, qu'ils votent conservateur ou libéral" m'a spécialement écoeuré.

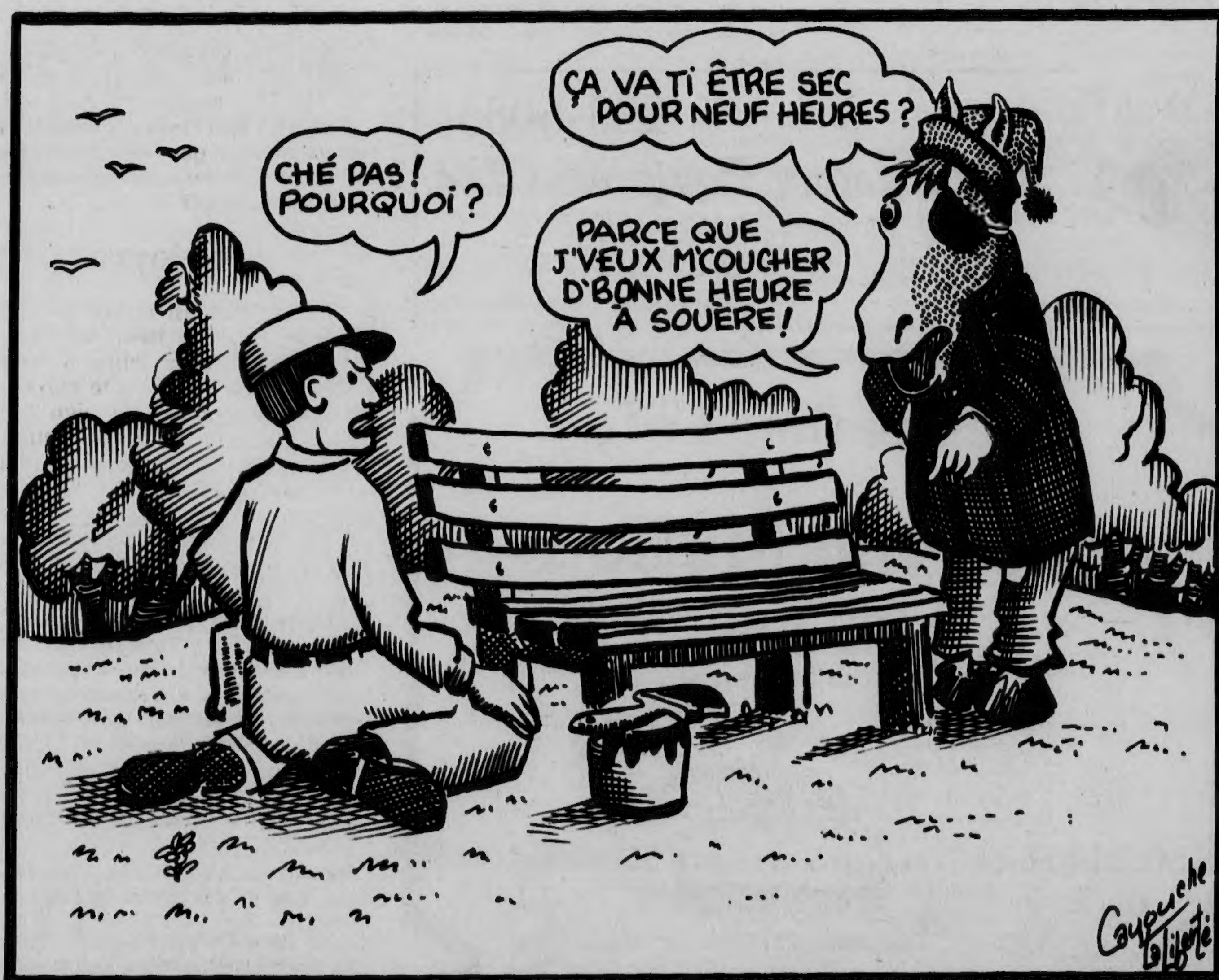
Si Monsieur le professeur en sciences politiques n'est pas certain de mes racines francophones, qu'il vienne donc me voir avant d'écrire des affaires comme ça.

J'ai siégé deux ans à Presse-Ouest Limitée, qui est le conseil d'administration de La LIBERTÉ, pour être convaincu que je suis un francophone.

Ayant occupé cette tâche, je regrette encore plus que notre journal a publié cet article honteux. Parce que j'avais cru comprendre que La LIBERTÉ se faisait un devoir de publier des articles bien informés. Même pas dire que le parti NPD existe quand on écrit sur les élections fédérales, c'est incroyable!

En tant que gérant de la campagne électorale de Armand Bédard, j'espère sincèrement que la prochaine fois que vous parlerez des élections, vous n'oublierez pas que le parti NPD existe. Parce qu'il y a même des lecteurs libéraux et conservateurs qui doivent avoir des problèmes de taux d'intérêt élevés et qui seraient peut-être intéressés de savoir qu'il y a un parti qui prend leurs inquiétudes au sérieux!!!

Marc Boily
Saint-Bonifce, Manitoba
le 14 juillet 1984



La protection de l'environnement manitobain

Comment la province veut prévenir plutôt que guérir

Le scénario est simple. Les maringouins attaquent. Les généraux en charge de la lutte anti-maringouins ripostent à grands coups de vaporisations. Les maringouins contre-attaquent. Les spécialistes revaporisent. Un cycle classique qui sera modifié par la province dès l'année prochaine.

Pour l'instant, quand la ville de Winnipeg (*par exemple*) décide d'intensifier sa guérilla contre les moustiques, elle se contente simplement de notifier le ministère de l'environnement. Les municipalités n'ont à peu près pas de comptes à rendre quand elles utilisent des pesticides.

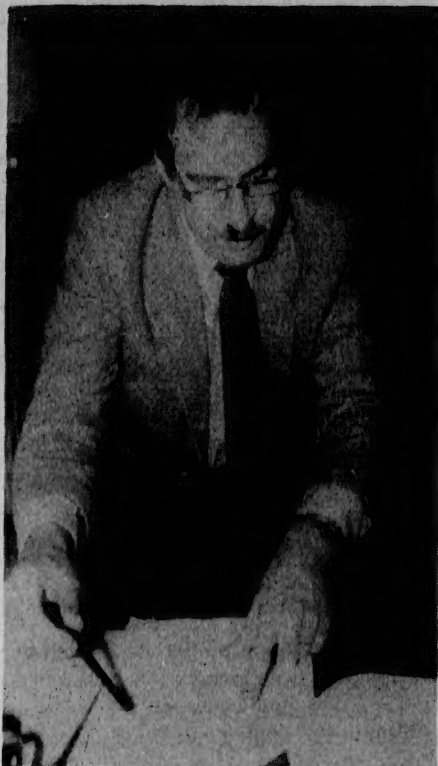
Le ministre de l'environnement, Gérard Lécuyer, n'est pas d'accord avec ce système. Suite à une recommendation de la Commission de protection de l'environnement, la loi sur l'environnement sera amendée au printemps prochain.

Un système de permis

But de la manoeuvre: **établir un système de permis pour mieux contrôler les pesticides.** Les municipalités, les sociétés de la couronne, les organismes gouvernementaux ne pourront plus vaporiser contre les moustiques et autres mouches noires sans l'autorisation du ministère de l'environnement.

Le nouveau système permettra un meilleur contrôle sur les substances, et les quantités de produits. Les utilisateurs devront aussi fournir des raisons pour vaporiser. "Il faut que les gens deviennent plus conscients des risques encourus pour l'environnement," souligne le ministre.

La nouvelle règlementation, qui pourrait devenir loi dès le mois de janvier, ne touche absolument pas les pesticides agricoles. Gérard Lécuyer précise que des projets-pilotes sont en cours pour sensibiliser les agriculteurs au contrôle des produits chimiques.


Gérard Lécuyer, ministre de l'environnement. Réglementer pour empêcher les gens d'être irresponsables.

Toute l'action du ministère de l'environnement, fondé en 72 et regroupant 80 employés, "vise à assurer qu'on mette en place des mécanismes pour protéger la qualité de l'environnement".

Mieux vaut prévenir que guérir.

La province a donc pris l'initiative d'établir un **programme de gestion des matières dangereuses**, qui touche quelque 3 500 produits dangereux depuis leur création *(ou importation)*au Manitoba jusqu'à leur destruction.

La pièce maîtresse de ce programme est le projet de loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses. Il vient d'être approuvé par les députés manitobains. Il ne reste plus qu'à rendre public les décrets d'application pour que la loi entre en vigueur. Une affaire de quelques mois, indique le ministre.

"Le projet de loi est conçu pour permettre la réalisation complète du programme de gestion des matières dangereuses". Il touche les entreprises commerciales, non les particuliers. Les dispositions concernant la manutention constituent une première au niveau des provinces.

Le programme de gestion des matières dangereuses sera complet lorsque la province disposera d'un site et des moyens pour détruire les résidus de produits dangereux. Quand? "D'ici trois à cinq ans" estime Gérard Lécuyer.

Mais pour cela, des règlements doivent être établis. "Certains critiques parlent d'ingérence gouvernementale, note le député de Radisson. Les règlements sont perçus comme de l'ingérence jusqu'à temps qu'ils soient intégrés dans le style de vie. Les gens ne prennent pas eux-mêmes les habitudes protectrices. Les règlements visent à empêcher d'être irresponsable!"

Winnipeg aussi

Il est aussi prévu que la loi de l'environnement sera modifiée pour que la ville de Winnipeg soit soumise aux mêmes normes environnementales que les autres municipalités.

Ainsi, par exemple, Winnipeg n'est pas assujettie à la Commission de l'environnement, un comité indépendant chargé de conseiller le ministre.

L'amendement permettra de décider si dans l'avenir le déversement des eaux usées de la capitale devra être réglementé.

Bernard BOCQUEL

Être ou ne pas être nationaliste?


Philippe Kleinschmit
professeur en sciences économiques

ECONOMYTHES

Comme prévu, le gouvernement américain doit beaucoup emprunter de ces temps-ci et la banque centrale des États-Unis refuse d'absorber suffisamment la dette additionnelle. Les taux d'intérêts montent donc en conséquence et attirent même des fonds canadiens.

La Banque du Canada ne voit pour le moment qu'un spectrum de possibilités coincé entre deux cas extrêmes; soit les taux d'intérêts restent où ils étaient et le dollar est mis en chute libre, ce qui veut dire que la Banque ne prévient aucunement la ruée des capitaux vers le sud; soit l'inverse, le dollar reste où il était et les taux grimpent jusqu'à des sommets dangereux, ce qui veut dire que la Banque fait tout hormis des contrôles directs pour prévenir cette ruée.

Bien entendu, la Banque a choisi la voie du milieu: nous avons vu notre cher dollar baisser (il y a eu donc une fuite de capitaux vers le sud), et nos très chers taux d'intérêts grimper (la fuite n'était pas une ruée). Nous avons maintenant de quoi nous plaindre sur deux fronts.

Prenons d'abord la baisse de notre dollar. La complainte principale est que tous les produits qui proviennent des États-Unis et tous ceux "made in Canada" avec des ingrédients américains vont nous revenir plus cher sous peu. Peu importe si, dans une perspective plus large, ce n'est pas notre dollar qui baisse mais plutôt celui des États-Unis qui monte: le fait reste que plus de 70% de notre commerce extérieur se fait avec nos voisins du sud, une proportion qui est difficile à changer du jour au lendemain.

C'est aussi peut-être vrai, comme le prétendent plusieurs, que notre dollar est de toute façon surévalué en général et qu'il vaudrait mieux qu'il baisse davantage. Mais il faut reconnaître que les périodes de transition sont toujours difficiles et que la situation est pour le moment aggravée justement parce que le dollar américain est en ascension: il est beaucoup plus onéreux et risqué de faire déprécier notre dollar par rapport au Deutsche Mark alors que le dollar américain fait le contraire.

Courageux

Quant à la montée des taux d'intérêts, la situation est plus grave: n'avons-nous pas déjà vu assez de faillites, de banqueroutes et de mises à pied comme c'est là? Alors pourquoi oser jouer encore une fois avec le feu?

Bref, c'est évident que quand ça va mal au sud, ça irait mieux ici au nord si nous nous protégions un peu mieux des répercussions néfastes. Évidemment, ceci implique des mesures protectionnistes pour ne pas dire nationalistes, telles que des contrôles directs sur les flux des capitaux entre les deux pays, par exemple.

Mais en dernier lieu, il ne s'agit pas simplement de se protéger contre les excès de la Maison Blanche. Il faut aussi manifester notre désapprobation. D'abord, pourquoi devons-nous être soumis à une politique monétaire étrangère qui vise à exporter autant que possible les coûts du déficit américain? Et devons-nous vraiment aider à financer les dépenses militaires de Reagan? Devons-nous en plus subir les conséquences des "tax cuts" que les Républicains se sont généreusement donnés?

Dans de telles circonstances, il faut être nationaliste, sinon nous soutenons implicitement des politiques qui sont à l'encontre nons seulement de nos propres intérêts mais aussi de nos valeurs morales. Il reste à savoir maintenant lequel de nos partis nationaux sera le plus courageux dans ses promesses électorales sur cette question.

Il veut devenir le premier néo élu dans Saint-Boniface

Bédard lance un défi à ses adversaires

Comme prévu, Armand Bédard, 40 ans, adjoint spécial au ministre de la santé Laurent Desjardins, a obtenu sans concurrence l'investiture néo-démocrate pour l'élection fédérale. Il a aussitôt lancé un défi à ses adversaires: un débat public "pour parler des vraies politiques et non pas des banalités".

Le conservateur Léo Duguay a accepté. Le député libéral sortant, Robert Bockstael, n'a pu être rejoint avant que le journal n'aille sous presse.

"Un débat est nécessaire pour donner l'occasion aux gens de Saint-Boniface de vraiment connaître les politiques des partis. Et en l'occurrence, l'absence de politiques des libéraux et des conservateurs face aux problèmes qui affligent le pays".

De quoi veut débattre Armand Bédard avec le conservateur Léo Duguay et le député libéral sortant Robert Bockstael? "Du rôle du député, car il faut une représentation forte de Saint-Boniface à Ottawa. Du chômage des jeunes. De la politique injuste des taux d'intérêt. Du rôle du gouvernement fédéral pour la protection des services de santé. Le débat permettra de vérifier si mes adversaires ont du contenu ou non."

Dans son discours prononcé devant quelque 80 personnes, Armand Bédard a déclaré en français: "J'aimerais tout spécialement dire aux francophones de Saint-Boniface que le NPD possède des politiques claires pour la défense des minorités (...) N'oubliez pas que Brian Mulroney a été incapable d'arrêter la bigoterie des Sterling Lyon et des Gary Filmon lorsque le gouvernement néo-démocrate a tenté de rendre justice aux Francos-Manitobains-Manitobaines. Et lorsqu'on a demandé à John Turner ce qu'il en pensait, il s'est tout simplement mis le pied dans la bouche".

Le candidat NPD a conclu ainsi son allocution: "En ces temps difficiles, ça prend des gens qui vont défendre des principes et non faire de vagues promesses. Depuis 1933, le NPD n'a jamais élu de francophones à la Chambre des communes. Avec votre appui, nous allons faire l'histoire le 4 septembre".

Le comté de Saint-Boniface n'a encore jamais élu un NPD pour le représenter à Ottawa. Avec Armand Bédard, actif dans le parti depuis 1966, les néos semblent convaincus de disposer d'un candidat d'envergure. "Les chances sont meilleures qu'elles n'ont jamais été" a affirmé le ministre de la santé, Laurent Desjardins. Une opinion que partage le ministre de l'environnement, Gérard Lécuyer.

Les évêques ont raison

Le candidat conservateur Léo Duguay a commenté ainsi le choix d'Armand Bédard: "Dans la prochaine élection, un vote pour les néo-démocrates est un vote perdu. Car c'est clair pour moi qu'ils ne formeront pas le prochain gouvernement. Le NPD est rendu vieux et n'offre pas une alternative à cette élection".

Le candidat libéral Robert Bockstael n'a pu être rejoint avant l'heure de tombée.

Pour sa part, le député fédéral de Bird's Hill, Bill Blaikie, qui a adressé la parole aux militants, s'est montré optimiste "l'influence traditionnelle de Saint-Boniface a été érodée à cause de Axworthy".

Citant les évêques canadiens, Bill Blaikie a avancé: "Les évêques ont raison: une crise morale est à l'origine de nos problèmes économiques... Les libéraux et les conservateurs ne peuvent pas reconstruire l'économie car ils dépendent de ceux qui profitent de l'actuel système".

Bernard BOCQUEL



Le candidat NPD Armand Bédard en compagnie du ministre de la santé. "Je n'ai aucune hésitation à appuyer Armand Bédard, même si je ne suis pas mêlé à la politique fédérale".

Mais alors, pourquoi avoir dit de voter libéral dans Saint-Boniface et Fort Garry en 1979?

"C'était une espèce d'appui négatif. J'ai dit de voter NPD dans les autres circonscriptions. Il fallait d'abord se débarrasser des conservateurs. J'ai toujours été avant tout anti-conservateur. Il fallait se débarrasser des conservateurs anti-francophones. À ce moment-là, je ne voyais pas de chances pour les néo-démocrates. En 1984, les chances sont meilleures qu'elles n'ont jamais été".

Lettres à LA LIBERTÉ

À cause des culottes courtes

À lire les témoignages de pionniers scouts publiés dans ces pages (29 juin, 6 juillet), on pourrait croire que le scoutisme est - ou du moins a été - une école de sexisme. C'est vraiment stupéfiant d'apprendre que ces anciens braves avaient peur d'entrer dans le mouvement à cause... des culottes courtes! Un uniforme efféminé pour un garçon, selon eux.

On peut croire maintenant qu'il y a beaucoup de scouts manqués qui autrefois se seraient mérité l'attribut de "sissi" car les jeunes gens en short abondent sur la place publique dès les premiers jours de temps chaud. Autre temps, autres moeurs.

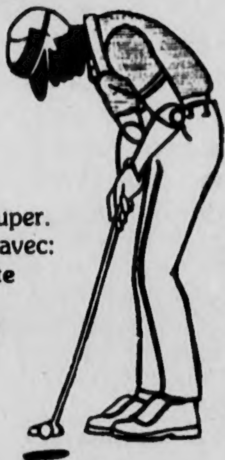
Les expressions humiliantes, qui ont leur contrepartie pour l'autre sexe d'ailleurs, ne sont pas encore disparues cependant, on le voit, et le seront-elles jamais? Elles relèvent de stéréotypes qui ont la vie dure.

Espérons que le mouvement scout a rejeté le **machisme**... maintenant qu'on a francisé le mot "machismo" (affirmation et étalage de virilité dans la tradition hispanique).

La peur des culottes courtes dans les années 30 ou 40 n'avait qu'une seule excuse, qui est toujours de saison: les maringouins, fléau de l'été manitobain.

Rossel Vien
Saint-Boniface, Manitoba
Le 15 juillet 1984

La LIBERTÉ
ne fermera pas ses portes cet été!











Il va falloir garder l'intensité



Roland Stringer

Le 5e QUART

On se rappelle du *game plan* de Cal Murphy pour la finale de l'Ouest contre B.C. l'an dernier: garder Wylie Turner sur les talons de Merv-verve-Fernandez.

Inutile de parler du succès de ce plan. Il n'y en a pas eu.

Dimanche, on verra ce que l'entraîneur en chef des Bombers aura réservé pour l'attaque des Lions. Certains voudraient qu'on affecte Donovan Rose à cette tâche ingrate qui est de suivre Fernandez. D'autres préféreraient mandater David Shaw à la surveillance du dangereux receveur de B.C.

Mais puisque les deux demis de coins de Winnipeg ont gagné la confiance de l'équipe d'entraîneurs, on peut s'attendre plutôt à ce qu'il n'y ait pas de couverture spéciale pour Fernandez. À part du maraudeur Scott Flagel qui se penchera probablement toujours un petit peu plus de son côté.

Il n'y a donc pas de pression sur *un* joueur de la défense secondaire des Bombers, mais sur *tous* les joueurs, qui doivent empêcher les attrapés du grand Merv.

C'est probablement à cause de cette partie "déterminante" que David Shaw a refusé tout dialogue avec la presse depuis le début de la semaine.

Après tout, quand tu es un des demis de coin les mieux payés au Canada, c'est déjà assez difficile de jouer contre un Fernandez, sans devoir en plus en parler!

Pour Donovan Rose, échangé au début de la saison pour Paul Bennett, jouer contre un adversaire de cette trempe, c'est un défi. "Il fait ressortir ce qu'il y a de mieux en soi". (Voir *Jouer c'est d'être...)*

Ce qu'on ignore en parlant de cette partie qui pourrait déterminer la première place dans l'ouest, ce sont les autres receveurs sur qui peut compter Roy Dewalt.

Roy-il-doit-coucher-avec-Merv-Dewalt peut aussi taquiner les Bombers en envoyant le ballon à Ned Armour ou Jim Sandusky. Sans parler de John Henry White qui s'est avéré un receveur de qualité pour la passe courte.

N'empêche que les Bombers devraient pouvoir réduire les dommages du quart des Lions en mettant de la pression. Tyrone-ça-c'est-un-toffe-Jones (sans mentionner Brown, Fowler et Pahl) aura du pain sur la planche. Donner du temps à Dewalt, c'est dire aux quarts de sofa franco-manitobains d'oublier ces histoires de coupe Grey pour Winnipeg en 84.

D'ailleurs, les quarts de sofa ne s'entendent pas sur qui gagnera ce prochain match. (Voir *Winnipeg 4, B.C. 3)* La confiance qui marquait la pré-saison n'est plus aussi évidente. B.C. les a impressionnés.

Pourtant, le potentiel des Bombers saute aux yeux. Clements, Reaves, Murphy, Boyd, Poplawski, House... Que peut-on ajouter à une attaque pareille?

"Un manque d'intensité" observe Paul Paquin en expliquant les problèmes des Bombers.

En tout cas, ce n'est pas un manque d'intensité qu'on a retrouvé sur le champ pendant les pratiques de cette semaine.

Il reste à voir s'ils pourront la maintenir en voyant les attrapés incroyables de Fernandez dimanche soir.

Car il en fera.

Comme d'habitude.



Pour Lyle Bauer, Nick Bastaja et Mark Moors (le centre de relève), deux choses s'imposent: protéger Tom Clements et créer des trous pour Willard Reaves.

Winnipeg 4, B.C. 3

Les quarts de sofa franco-manitobains ont hésité à prédire le gagnant de la première rencontre entre les Bombers et les Lions. Voici leurs pronostics. Qui gagnera. Et pourquoi.

Daniel Boucher. B.C. Ils ont démontré qu'ils sont supérieurs défensivement et offensivement. Disons quand même qu'on va les battre quand le temps viendra de le faire.

René Desaulniers. Winnipeg. C'est notre tour! Ça fait assez longtemps qu'on perd contre B.C. Je pense qu'on a perdu les dernières dix parties contre les Lions.

Charles Laflèche. Winnipeg. Les deux semaines sans partie ont fait du bien. La partie contre Toronto a fâché les joueurs. Aussi B.C. perdra sans doute bientôt.

Paul Paquin. B.C. Je pense que B.C. est plus avancé que Winnipeg. Winnipeg n'a pas encore établi une attaque au sol. Les Bombers manquent aussi d'intensité, d'esprit d'équipe. Ils n'ont pas montré assez d'émotion sur le terrain.

Maurice Péloquin. Winnipeg. Ils ont le feu au derrière. C'est un *feeling.* Il n'y a pas de raison intelligente. Je pense seulement qu'ils la gagneront. La défense prendra soin de Fernandez et Clements jouera bien.

Jean-Louis Rocan. Winnipeg. Parce qu'ils auront eu beaucoup de temps à se préparer.

Léopold Sabourin. B.C. Nos demis de la défense ne pourront pas arrêter Dewalt et ses receveurs.

Jolly Turenne. À égalité. 23 à 23. B.C. a une meilleure équipe, mais Winnipeg va jouer plus fort.

Remerciement

Je désire remercier tous ceux et celles qui sont venus prier avec moi à la Cathédrale de Saint-Boniface le vendredi 22 juin lors de mon ordination sacerdotale. Je désire également remercier ceux et celles qui se sont unis à moi par la prière. Cette grande fête démontre votre grande foi dans le Christ.

Je désire également remercier tous ceux et celles qui sont venus rendre grâce à Dieu avec moi les quelques jours qui ont suivi mon ordination, ceux et celles qui ont participé aux célébrations des communautés paroissiales des Saints-Martyrs-Canadiens, de Saint-Pierre et de Saint-Viateur.

Merci à tous ceux qui ont été sur ma route, de loin ou de près, au cours de mon cheminement. Merci pour vos prières, votre présence et vos encouragements.

Que Dieu vous retourne au centuple ce que vous avez fait pour moi.

Union de prières
Marcel Carrière, ptre.

Donovan Rose:

"Jouer, c'est être au-dessus des nuages"

C'est après une année avec les Kansas City Chiefs que le demi du coin Donovan Rose s'est retrouvé, en 1981, avec les Argonauts de Toronto. Dans la dernière année, il a fait la navette entre Toronto et Winnipeg avant de finalement s'assurer une position au début de cette saison avec les Bombers.

Récipiendaire, à quelques reprises, du Rothman Player of the Week Award, Donovan Rose est celui à qui il reviendra, avec son collègue David Shaw, de couvrir le receveur exceptionnel Merv Fernandez dans la partie de dimanche contre les Lions de la Colombie Britannique.

R.S.: C'est votre quatrième année au Canada, qu'est-ce qui vous fait rester ici? N'avez-vous pas l'intention de retourner jouer un jour aux Etats-Unis?

Donovan Rose: Je suis venu au Canada pour recevoir de l'expérience, de la confiance et pour me faire connaître. Pour ce qui est de mon avenir, je laisse mon agent s'occuper de ça. L'année prochaine sera mon année optionnelle... J'ai 27 ans, je crois pouvoir jouer pour un autre cinq ans.

R.S.: L'adaptation au jeu canadien a-t-elle été facile?

Donovan Rose: Il a fallu s'habituer à courir beaucoup plus. Ici, les receveurs sont plus petits mais plus rapides que dans la NFL. Dans la NFL, on frappe plus fort cependant. J'étais aussi habitué à jouer dans une équipe de onze hommes, et non douze. En somme, avec les années, le jeu canadien m'a donné une autre dimension. Surtout à cause du montant de territoire que je dois couvrir.

R.S.: Quelle est la différence entre les Bombers et les Argonauts?

Donovan Rose: On est confortable dans cette équipe. Les joueurs sont près les uns des autres. On dirait une grosse famille. La ville est plus petite et on ressent beaucoup plus la participation de la communauté qu'à Toronto.

R.S.: Dans l'équipe défensive de Winnipeg, qui assure le leadership?

Donovan Rose: C'est Aaron Brown qui appelle les jeux, qui établit le tempo. Mais il faut dire qu'il n'y a pas un leader.

R.S.: Comment réagis-tu à l'idée de jouer à côté d'un demi comme David Shaw?

Donovan Rose: C'est un bon sentiment de savoir que t'as un joueur de son calibre qui joue avec toi. Il a beaucoup de talent. Mais je ne peux pas dire spécifiquement ce que j'ai appris de lui. Car ce qui marche bien pour un joueur ne marche pas nécessairement bien pour un autre.



Donovan Rose. Jouer contre Merv Fernandez, c'est un défi.

R.S.: Dimanche, tu seras en partie responsable de talonner Merv Fernandez, est-ce que ça sera difficile?

Donovan Rose: Merv Fernandez, c'est un joueur agressif et intelligent que je respecte beaucoup. C'est un défi de jouer contre lui. Il faut beaucoup se concentrer. Il fait ressortir ce qu'il y a de mieux en moi.

R.S.: La presse a beaucoup parlé de lui dernièrement. Est-ce qu'elle influence le rendement des joueurs?

Donovan Rose: Je ne crois pas. La presse ne détermine pas le destin. Elle a une job à faire et nous en avons une à faire. Nous déterminons notre propre destin.

R.S.: On retrouve parfois des joueurs de football superstitieux. En êtes-vous un?

Donovan Rose: Non, je ne le suis pas. Mais je fais quelque chose à chaque jour que chaque joueur devrait faire. C'est prier. Je prie avant et après chaque partie. Pour remercier Dieu. Car je suis parmi les rares qui peuvent jouer un sport professionnel. Pour moi, jouer, c'est être au-dessus des nuages.

Countryman: rythmé par le soleil

***Riche exotique. Bleu vert. Fruits de mer, fruits de la terre. Sauvage, mystique, naturel, paisible, entraînant.* "Everywhere there is war!"**



***Countryman*, un film pour les amateurs de reggae.**

La culture myustérieuse de la Jamaïque intrigue le Nord-Américain qui danse depuis quelques années à la musique reggae de Bob Marley.

Countryman, de Dickie Jobson, garde le rythme spasmodique qui coule dans les veines de ce peuple dépassé par les événements. De ce peuple qui bat en harmonie avec la nature.

En reprenant la musique de Bob Marley and The Wailers, **Countryman** propose un portrait attrayant de la Jamaïque.

Attrayant? Seulement si on arrive à accepter l'exploitation par l'homme blanc, par la CIA, par la bureaucratie anglaise... *"You think you're living in heaven, but you're living in hell."*

Cette vue banalise la vie "moderne", le beau gros rêve américain. Elle ridiculise cette existence trompeuse qui nous éloigne de la mature, de l'évangile selon Saint Jah. Ne vaut-il pas mieux vivre comme un pauvre pêcheur à l'écart de la corruption, du pouvoir, de l'argent?

Dommage que **Countryman** tombe dans le panneau. Que sa direction artistique prend une tournure commerciale, américaine. Surtout la séquence qui rappelle James Bond pratiquant les arts martiaux.

Pourtant, le film donne le goût de visiter cette île où les Rastas chantent pour la paix, la rédemption. On voudrait s'asseoir près d'eux, suivre le rythme du soleil et de la mer. Et qui sait, peut-être avec l'aide d'un *spliff?...*

Au Cinéplex, non recommandé aux enfants, 103 minutes.

Roland STRINGER

Le CALENDRIER

Jeudi 19

- Le 100 Nons présentera un spectacle au Foyer du Centre culturel franco-manitobain jeudi et vendredi.

Jeudi 26

- En spectacle au Foyer du CCFM, Patrice Boulianne.

Des Manitobains dirigent la Fédération culturelle

Un coup de barre magistral doit être donné

Les spectacles au Manitoba de Robert Paquette, Garolou, 1755 ou Cano dans les dernières années étaient des projets organisés par une fédération des associations culturelles francophones provinciales du pays. Aujourd'hui, cette organisation nationale est dans le rouge. De nouvelles priorités s'imposent...

La présente situation de la Fédération culturelle des Canadiens français (FCCF) n'impressionne pas: un déficit de 33 000$ pour 83-84; une subvention fédérale pour 84-85 de seulement 350 000$ *(contre 500 000$ pour 83-84)*; et le départ de l'Ontario de la FCCF.

Ce mouvement pour la promotion du développement culturel des francos hors Québec se retrouve donc à un carrefour. Une direction plus pragmatique est dans l'ordre. Et c'est un Franco-Manitobain à qui il revient de tenir les rênes: Lucien Loiselle.

Pour Lucien Loiselle, élu président de la FCCF le 24 juin lors de l'assemblée annuelle, "un coup de barre magistral doit être donné" à la Fédération pour connaître une stabilité économique.

"Pour les prochains deux ans, la FCCF aura les priorités suivantes: 1) la revendication; 2) la concertation; 3) la formation des bénévoles et des cadres; 4) la diffusion des arts; 5) la diversification des moyens de financement" précise l'ancien président du Centre culturel franco-manitobain.

Par rapport au passé, la diffusion des arts était la priorité numéro 1.

"La revendication comme priorité veut dire qu'il faut occuper notre aire culturelle auprès des organismes gouvernementaux. Par exemple, j'ai remarqué qu'il n'y avait pas la présence de la FCCF à une rencontre du Secrétariat permanent des Peuples francophones, ni au colloque national de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il faut être représenté auprès de nos associations soeurs et nationales."



Lucien Loiselle.

La réorganisation de la FCCF sous Lucien Loiselle ne s'arrête pas là. Il place sa confiance dans quatre comités qui seront formés cet été: un comité de fonctionnement, de formation, de revendication et de financement. Chacun composé de 3 ou 4 membres du conseil d'administration et de personnes-ressources de l'extérieur.

Un autre point particulièrement important pour les Franco-Manitobains, c'est l'embauche de Lorette Beaudry-Ferland comme directrice-générale de la Fédération, jusqu'ici directrice du Ccfm. Les deux ont donc déjà travaillé ensemble pour le Centre culturel franco-manitobain à un temps où on questionnait sa viabilité.

On ne peut pas cacher

"On ne peut pas cacher le fait que le Centre culturel franco-manitobain et les Franco-Manitobains ont été très forts dans la Fédération. Ils ont joué un rôle important dans sa création. Lorette Beau-dry-Ferland participe à la FCCF depuis ses débuts. Je suis donc à l'aise avec cette situation." soutient Lucien Loiselle.

Pour ce qui est du retrait de l'Ontario de la FCCF, le nouveau président avance une explication simple: "Le regroupement culturel des Franco-Ontariens s'est dissout il y a deux ans. On a donc choisi de se retirer, pour le moment, pour se donner le temps de réfléchir. Toutefois, l'Ontario va assurer un observateur à ses frais au conseil."

Ajoutons que lors de l'assemblée annuelle de la FCCF, on a accepté l'adhésion de l'association culturelle francophone du Yukon.

Roland STRINGER

Le faiseur d'âmes

Il y a quelque chose de mystérieux dans la création d'un violon. Quelque chose qui appartient au luthier seulement: le moment précis où il donne une âme à un subtil assemblage de bois rares...

Claude Ayotte n'est vraiment pas le genre de personne à se laisser aller. Ses difficiles problèmes de santé auraient pu aisément affecter son goût de vivre. Mais il dispose d'un atout de taille: le talent de créer.

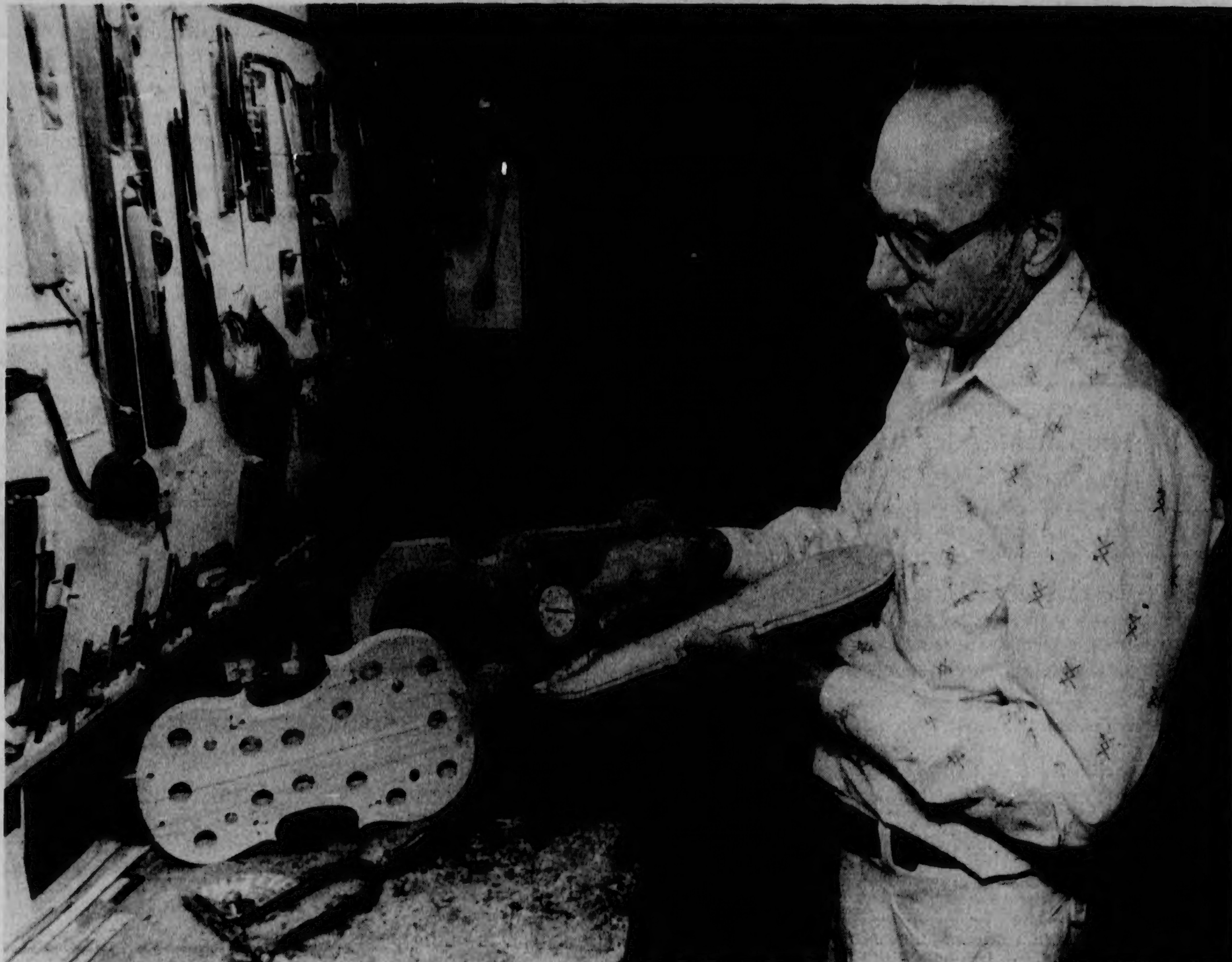
"J'avais tous les métiers. Fermier, menuisier, peintre... Comme électricien, j'ai travaillé pour Raymond Roy à Saint-Jean-Baptiste, ainsi que dans les Forces armées".

C'est en 1957, à 37 ans, que la vie de Claude Ayotte prend un premier tournant à cause d'une épreuve physique. Il se retrouve paralysé, cloué sur une chaise roulante. Alors il décide de retourner à l'école. En 1959, il rentre pour 14 mois au Manitoba Institute of Technologie, où il obtient un diplôme en électricité.

"En 1961, j'ai ouvert une boutique à Saint-Jean: Claude Électrique". Il vend des radios, des télévisions, répare les appareils en panne. En 1969, une nouvelle épreuve s'abat sur lui: sa première attaque de coeur. Décidément, sa santé n'est pas bonne.

Il quitte Saint-Jean avec sa femme Hortense en 1974 "parce que tous les sept enfants étaient rendus à Saint-Boniface. Frontenac Television l'embauche à mi-temps pour arranger des appareils.

Un nouveau coup le frappe en 1976: il subit sa deuxième crise cardiaque. Durant sa convalescence, il décide de meubler son temps en retournant à de vieilles amours: le violon.



Après avoir gagné un premier prix dans une compétition internationale pour l'un de ses violons, Claude Ayotte songe à participer au concours qui se tiendra prochainement à Ottawa. Mais avant, on pourra le rencontrer durant Folklorama au Pavillon canadien français où il partagera ses passions en exposant".

Ça réveille les violoneux

Car Claude Ayotte n'a jamais oublié le violon qu'il avait acheté 4,95$ à Eaton's en 1936, quand il était un jeune gars de 16 ans qui gagnait 5$ par mois en travaillant pour un fermier.

Son nouveau violon, il l'achète de Alex Mireault, un luthier qui frisait alors les 80 ans. "Alex Mireault réparait des violons. Il m'a dit: toi, t'es capable de faire un violon, de les arranger. Je vais te passer ma clientèle... Ça faisait mon affaire. Un violon, c'est moins pesant qu'une télévision".

En se basant sur les outils d'Alex Mireault, il va alors fabriquer l'équipement nécessaire pour prétendre au titre de luthier. "C'était pas pour faire de l'argent, mais pour passer le temps." Avait-il beaucoup de violons à faire revivre? "La demande, c'est surtout durant l'hiver. Le Festival, on dirait que ça réveille les violoneux..."

Sa mauvaise santé continue toutefois de ralentir ses activités. En 1978, une troisième crise cardiaque l'assaille. Cette fois, il est convaincu qu'il doit arrêter de travailler. Le luthier qui sommeille en lui va pouvoir maintenant donner la mesure de son talent. Car son repos forcé le pousse à la création. "De temps en temps, je fabriquais un petit morceau de violon pour m'occuper. Finalement, en décembre 79, j'ai décidé de faire un violon pour Noël".

À partir de ce moment, les événements se bousculent, confirmant les qualités qu'Alex Mireault avaient vues en Claude Ayotte.

En février 80, il tient un kiosque au Festival du Voyageur pour "expliquer au monde ce qu'est la lutherie... Des gens pensaient qu'un violon c'est fait avec une presse! Beaucoup n'ont aucune idée que c'est sculpté. Car un violon, c'est une sculpture, ni plus ni moins".

On l'invite à une exposition à Calgary en 1981, où un jeune musicien tombe en amour avec son violon numéro 3. "Je ne voulais pas le vendre. J'ai demandé cher: 1 000$. Il l'a acheté!" Sur les 12 violons qu'il a créés, quatre ont été vendus.

"J'ai fait les neuf premiers à ma façon. Le temps n'est pas un problème, j'en ai en masse. J'ai rencontré des vieux luthiers, fait venir des livres de France et d'ailleurs pour étudier... La difficulté, c'était de trouver du bon bois. À travers un contact en Angleterre, ça prend trois à quatre mois pour obtenir du bois importé de Suisse."

Un son encore plus magique

Pour la petite histoire, le premier violon de Claude Ayotte a des côtés en bouleau, le dos en érable d'Allemagne et le dessus en pin. "Le secret, c'est de trouver du bois qui va résonner à une certaine fréquence".

Faut-il avoir l'oreille musicale? "Oui. Bien que je connaisse des luthiers qui ne jouent pas d'instruments. Ce qui est primordial, c'est la patience. Un violon, c'est 400 heures de travail. Dès qu'il y a une distraction, il faut laisser l'affaire tranquille".

Sa passion pour la lutherie a pris un tournant majeur à Vancouver, en 1983. Là il a rencontré un Manitobain d'origine chinoise, qui venait de s'assurer le premier prix dans une des catégories du concours organisé par *The violin Makers Association of BC.*

Sur les conseils du lauréat, il a conçu ses trois derniers violons en métrique. Il s'est aussi bâti un générateur de fréquences qui lui permet de mesurer les résonnances du bois. "C'était pareil comme si je recommençais à zéro".

Mais les résultats n'ont pas tardé. Cette année, à l'occasion du concours de *The violin Makers Association of BC*, il a gagné en juin le premier prix dans la catégorie des violons neufs à cordes en acier, grâce à son violon numéro 10. Sans oublier un 3e prix avec son violon numéro 7. 58 luthiers du monde entier ont participé.

Les juges étaient bien entendu des musiciens réputés, qui savent apprécier les différentes personnalités des violons. "J'ai réparé des centaines de violons, et j'en ai pas encore trouvé deux pareils. Le plus important pour un luthier, c'est de mettre l'âme dans le violon. C'est la dernière chose: un petit poteau qui connecte le dessus de l'instrument avec son dos pour faire la résonnance. Il s'agit de le mettre à une certaine place".

Les violons ont une âme? "Certainement. Un violon qui n'est pas joué s'abîme. Surtout les Steiner, on dirait. Je ne sais pas pourquoi. Il perd sa résonnance... Il meurt, quoi!"

Pour le luthier, c'est un peu pareil. Quand Claude Ayotte parle de ses violons, on sent qu'il rêve de créer un instrument qui aura un son encore plus magique que son violon préféré.

"Ça me donne le goût de vivre. Je ne me vois pas assis devant la télé". Si parfois il a de la difficulté à marcher, si la poussière dérange ses poumons, il garde la ferme intention de poursuivre son art. "Même si ça me faisait mal, je le ferais quand même".

Bernard BOCQUEL

Oui, nous sommes Église!

Avez-vous l'impression que je suis rendu un peu "loin" avec cette réflexion sur l'Église? Avez-vous le goût de demander ce que ça peut bien changer chez nous et pour nous que l'Église soit sacrement du Christ, qu'elle soit Peuple de Dieu, Corps du Christ et Temple de l'Esprit? Qu'est-ce que ça change?

Beaucoup... et pas grand chose!

Pas grand chose si pour nous l'Église c'est quelque chose qui existe en dehors de nous, quelque chose qui a peu à voir avec la vraie vie, un endroit qu'on fréquente le dimanche ou encore l'affaire des curés, des évêques et du Pape! Oui, vraiment, à ce moment-là, ça ne change pas grand chose.

Mais si nous comprenons que NOUS SOMMES Église, alors ça change tout!

Lorsqu'une famille se donne rendez-vous pour prier, pour écouter la Parole de Dieu, pour rendre grâce à Dieu pour ses merveilles, pour se donner la main afin de créer plus d'amour et de justice ici et ailleurs, cette famille EST ÉGLISE, sacrement du Christ.

Lorsqu'un papa s'assoit avec son enfant et qu'ensemble ils remercient Dieu notre Père pour la journée, pour les personnes rencontrées et pour l'amour, ils sont ÉGLISE, Peuple de Dieu.

Lorsqu'une maman aide son enfant à comprendre ce qu'est le pardon, que le pardon se vit dans l'amour, que le pardon exige des gestes et des paroles, ils sont ÉGLISE, Corps du Christ.

Lorsque le "teen-ager" essaie de comprendre ses parents, essaie de vivre en harmonie avec ses frères et soeurs, cherche à bâtir un monde meilleur pour ses amis et pour ceux qui l'entourent à



Claude Blanchette

INTERROGATION

l'école, ils sont ÉGLISE, Temple de l'Esprit.

Lorsqu'une famille aide une autre famille qui est dans la misère, lorsqu'elle s'engage dans des projets dans le village ou dans la paroisse, lorsqu'elle est signe que l'amour est grand, beau et possible, ils sont ÉGLISE de Jésus Christ.

Le Concile Vatican II a appelé la famille, l'Église domestique. Centre nerveux de vie et de relations, foyer d'amour et de croissance, la famille est **Église**, une communauté de personnes, ensemble signe de la présence vivante du Seigneur Jésus dans le monde.

Mais la famille, toute famille - aussi bonne et merveilleuse soit-elle n'est véritablement ÉGLISE qui si elle est rattachée à une communauté où se célèbre l'Eucharistie sous la présidence d'un prêtre qui est en communion avec son Évêque.

Famille, paroisse, diocèse, parents/enfants, prêtre, évêque sont commme trois cercles concentriques. Ils sont nécessaires les uns par rapport aux autres pour que lÉglise soit présente dans toute sa plénitude.

Et ça, c'est pour nous et chez nous! Oui, nous sommes Église.



Sur la photo: Rolly Marion, Marcel Dion, Bob Trager et Ben Comeau.

100 participants au tournoi

86 hommes et 15 femmes, tous membres du Club La Vérendrye ont participé le 10 juillet au 12e tournoi annuel de golf au John Blumberg Golf Course. Le par est à 71

La meilleure équipe, gagnante du trophée Play All a été: Roland Marion (79), Bob Trager (82), Ben Comeau (83), Marcel Dion (82).

Parmi les autres gagnants, notons: Ray Poitras, Emile Deschênes, Jules Saindon, René Desaulniers (trophée du Club La Vérendrye); Bob Gill (76) trophée Molson; Clément Boulet (69) trophée du président; Ray Poiron (93) trophée de l'âge d'or.

Le 13e tournoi annuel du Club se déroulera durant la première semaine de juillet 1985.

Sainte-Agathe

Qui a reçu quel prix et pourquoi

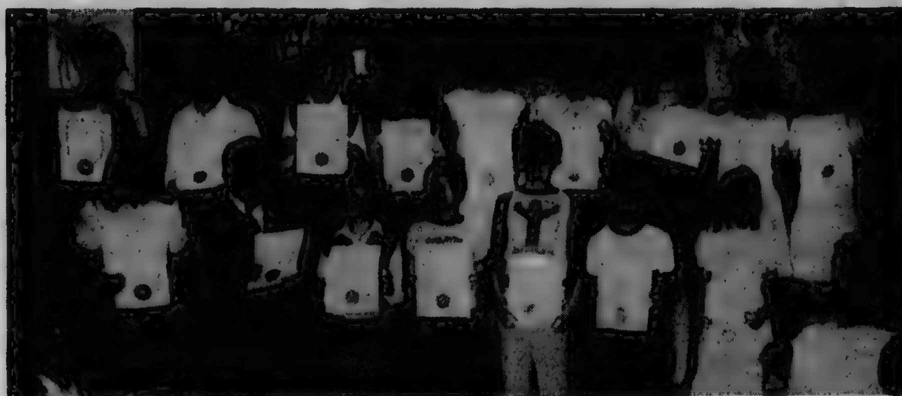
Une centaine de parents et amis sont venus au gymnase de l'école élémentaire de Sainte-Agathe encourager l'éducation des enfants en assistant à la journée de mérites le 27 juin.

Le format adopté cette année avait été décidé par le comité responsable composé de trois professeurs: Denise Girouard, Gisèle Barnabé et Anne Landry, et trois membres du comité de parents: Eveline Levesque, Mariette Joyal et Gisèle Daudet. Un certificat était présenté par le professeur titulaire à chaque élève selon sa qualité dominante ou le talent qu'il aura le mieux développé.

Les prix d'expression française étaient des livres pour les niveaux maternelle à la 5e année; et des disques pour les niveaux 6e à la 9e année. Ils étaient présentés aux élèves suivants. Maternelle: Jeannine Courcelles a présenté le prix à Joel Gagnon pour son effort attribué à l'expression française. 1ère année: Thérèse Lafrance a présenté le certificat d'excellence académique et le prix d'expression française à Nicole Beaudry. 2e année: Denise Girouard a présenté le prix et certificat d'expression française à Donald Sorin. 3e année: Paulette Saquet à Raymond Sorin. 4e année: Anne Landry à Natalie Nolette. 5e année: Soeur Lucille Alarie à Kevin Robert. 6e année: Hélène Lemoine à Marcel Sorin. 7e année: Gisèle Barnabé à Michel Dumesnil. 8e année: Gisèle Barnabé à Ginette Robert. 9e année: Claude Paquin à Jo-Anne Robert.

Le directeur de l'école élémentaire de Sainte-Agathe, Raymond Ouimet, présentait des roses aux bénévoles: Cheryl Neurrasen, Laurence Dorge et Helen Tonn, Jo-Anne Robert, présidente du conseil étudiant et Gisèle Daudet, présidente du comité de parents, présentaient des cadeaux aux deux professeurs qui doivent quitter: Anne Landry ira enseigner à Saint-Jean-Baptiste et Elise Ayotte, ira travailler une année comme missionnaire en Afrique. Le conseil étudiant remercia les deux professeurs responsables de leurs activités: Gisèle Barnabé et Paulette Saquet.

Thérèse DUMESNIL





Lorette

On peut gagner et on a gagné

Il y aura un grand Bingo afin de prélever des fonds pour le jeune club de baseball les "Lorette Tigers" pour pouvoir se rendre au Western Canadian Championship à Portage la Prairie.

La date de ce bingo est le jeudi 26 juillet à 19h45 à la salle paroissiale.

Par ailleurs, les gagnants du mois de mai du Club des blés d'or sont Jeanne Péloquin de Saint-Boniface et Louis Coss de Saint-Boniface.

Pour le mois de juin: Marie-Jeanne Gauthier de Lorette et Elva Regmier de Saint-François-Xavier.

Lilliane LANSARD

Le baseball à base d'ânes

Comme première attraction au parc Sainte-Agathe cette année, l'organisation Army & Navy, conjointement avec le conseil des Chevaliers de Colomb, a organisé une partie de baseball avec des ânes, qui avait lieu le 16 juin.

Ce sont de vrais ânes vivants qui font toujours exactement la mauvaise chose au bon temps en dépit des efforts frénétiques de leurs cavaliers malchanceux. On dit que jouer du piano avec des mitaines est un exploit facile, comparé à jouer à la balle du dos de baudets obstinés.

C'était une vraie comédie d'erreurs quand ces deux équipes locales ont pris le champ.

Pour cette étrange compétition, les animaux étaient fournis par une entreprise d'Ontario. Ils ont amené onze ânes qui étaient placés comme suit: trois pour les buts, trois comme chasseurs et un comme "shortstop". Ces ânes demeurent en place pour les deux équipes. Quatre ânes étaient employés comme coureurs de buts pour les frappeurs. Le lanceur et le receveur étaient les seuls joueurs qui n'étaient pas montés sur des ânes, mais ils étaient limités à un territoire restreint pour leurs activités.

Les joueurs ne sont pas tenus de rester toujours montés, mais ils doivent être sur le dos d'un âne pour participer au jeu. Puisque les ânes sont entraînés a faire la mauvaise chose, et que naturellement, ils ont un esprit à eux-mêmes, ce règlement entraîne plusieurs situations hilarantes. Les buts sont des cercles de quatre pieds de diamètre et les joueurs "sur le but" doivent être sur l'âne et avoir deux de ces pieds dans le cercle. Un joueur peut aller à pied recouvrer une balle lancée ou frappée, mais il doit amener son âne avec lui.

Avant de relancer la balle, il doit être sur l'âne. Sovuent, après être remonté, le joueur se trouve faisant face à la direction opposée d'où il veut lancer la balle. Pour le frappeur, un assistant tient l'âne prêt, et le frappeur essaie jusqu'à ce qu'il frappe la balle.

Aussitôt la balle frappée, le frappeur monte sur son âne et est prêt à commencer la tournée des buts, pourvu que son âne le veuille bien. Si le baudet désire aller au troisième au lieu du premier but, la volonté la plus forte prédomine.

Les ânes ne sont pas connus pour être coopératifs. Si le frappeur, en deux tentatives, est incapable de promener son âne entre les buts, il est automatiquement hors jeu.

Des hommes ardents et des ânes têtus, voilà qui laissait les quelque 400 spectateurs faibles de rire.

Thérèse DUMESNIL

Saint-Malo

Denis Maynard a été élu au CCC

Le CCC s'est rendu en Acadie.

Il faut se rendre au pays d'Évangeline pour rencontrer encore d'autres gens qui tiennent à leurs racines, à leur identité, à leur langue et à leur drapeau.

Même après avoir subi les malheurs de la déportation et tous les efforts qu'ont mis les Anglais à éteindre la race des Acadiens, ceux-ci se regroupent en mouvements coopératifs et forment aujourd'hui une force toujours grandissante capable d'assurer une honorable survie pour la génération future.

Et lors du congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération tenu à Charlottetown à l'Ile-du-Prince-Edouard, Denis Maynard, qui a oeuvré au sein du mouvement des coopératives depuis sa jeunesse, a été élu administrateur repprésentant le Manitoba au CCC.

Il était parmi les quatre délégués officiels et les trente-six congressistes venus du Manitoba.

Cette nouvelle responsabilité l'obligera à faire des décisions sur le plan national pour ce qui aura trait au mouvement coopératif.

Edmond Roch représentait la Caisse Populaire de Saint-Malo à ce même congrès les 30 juin, 1er 2 et 3 juillet. Les représentants francos du pays ont travaillé sur le thème "La coopération, une force à re-découvrir."

Paulette GOSSELIN



LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Assureurs

Comptables

LES PETITES ANNONCES

VOUS VOULEZ: du miel naturel? Appelez à La Broquerie au 424-5529.
-401-

À VENDRE: La Broquerie. Ferme, 40 acres boisés, maison atelier, étable, jardin. R. Ouellet au 424-5529.
-536-

Service de **DÉPANNAGE** et de **LOGEMENT** du C.U.S.B. Tous ceux ayant des appartements disponibles à louer à Saint-Boniface ou à Winnipeg (pour la prochaine année scolaire, '84 - '85), ceci pour des étudiants universitaires, veuillez, s'il vous plait, contacter Georges Gélinas au 233-0210 poste 138 ou Denis Brodeur au 237-5094 au Collège Universitaire. Merci.
-557-

À LOUER: Maison à la campagne de 4 chambres à coucher, 3 miles de Sainte-Anne, ½ mile au nord du #1, 1 mile à l'est du #12, garage, petite étable, jardin, libre. Tél.: 1-422-5440 jusqu'à 10h00 a.m., 300$ par mois.
-560-

RECHERCHE: Une gardienne pour chez moi, j'ai deux enfants, du lundi au vendredi. Composez le 237-7301.
-561-

JE CHERCHE une gardienne pour un bébé de 8 mois pour le début de septembre. Appelez le 237-4725.
À VENDRE: 1977 Mercury Bobcat, 2 portes, automatique, seulement 29,000 milles. Appelez le 237-4725.
-563-

À VENDRE: Bonne occasion Divan-lit "Queen size" - lit complet 39", meuble stéréo, 1 fauteuil "French Provincial", 1 fauteuil pivotant. Téléphonez au No.: 233-6673 après 17h00.
-579-

VENTE DE GARAGE: Samedi le 21 juillet à 10h00 au 601 rue Aulneau dans le terrain de stationnement. Des effets de cuisine, des cadres, des bibelots, des ornements, etc.
-565-

À VENDRE: Un service de vaisselle de 100 morceaux, pour 12 personnes, un micro-onde, un aspirateur. Composez le 233-7287 et demander pour June.
-566-

À LOUER: Grand chalet pour quatre semaines à la plage Albert du 23 juillet au 20 août. Composez le 233-6166
-567-

VENTE DE GARAGE: Samedi le 21 et dimanche le 22 juillet de 9h00 à 16h00. Table / 8 chaises, carosse, chaise haute, outils, etc. 509 de la Morénie. Tél.: 237-7369.
-568-

JE CHERCHE une gardienne pour un bébé de 2 mois et demi dans la région du Collège commençant au mois de septembre. Appelez le 235-0715
-569-

À LOUER: Appartement pour personne seule, stationnement, entrée privée. Tél.: 237-6561.
-570-

À LOUER: Logis de 2 chambres à coucher, réfrigérateur et poêle inclus. Appelez le 256-5149.
-571-

GRANDE VENTE: De déménagement, variété d'articles, meubles, linges, etc. Jeudi 19 et vendredi 20 juillet de 16h00 à 21h00, samedi le 21 juillet de 9h00 à 17h00, 171 rue Eugénie.
-572-

CÉLIBATAIRE? Rencontrer quelqu'un qui saura apprécier vos qualités? Trouver cette personne est plus facile que vous ne le pensez. The Dating Place, fera une sélection soigneuse pour vous. Le prix spécial, cette semaine s'adresse aux hommes de 60 - 70 ans. Composez le 949-9139. 305-504 rue Main.
-573-

À LOUER: Appartement meublé au sous-sol d'un duplex. Personne tranquille seulement. Près du Collège, autobus. Libre le 1er août. Composez le 255-1901.
-574-

À VENDRE: 167, rue Masson, 2 étages, 3 chambres à coucher, 1281 pieds carrés, 1½ chambres de bain, grande cuisine, bonne condition, taxes très basses, 56 900$. Pas d'agences immobilières. Tél.: 233-0597. Maison ouverte dimanche le 22 juillet de 13h30 à 16h30.
-575-

À LOUER: Maison de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface, garage, possession le 1er septembre 350$/mois. Composez le 222-2484 ou le 233-6626.
-576-

RECHERCHE une jeune fille bilingue pour préparer et servir dans un "self service" dans le centre ville. Tél.: 257-9906 à partir de 19h00.
-577-

"BOARD & ROOM" pour 2 hommes - 41 acres à vendre au Lac Riviera à 30 minutes de Winnipeg. Une van. Chevrolet 1975, l'intérieur tout fini. Composez le 237-6273 après 18h00.
-578-

À LOUER: Suite à Saint-Boniface, 186$ par mois, libre le 1er septembre, tél.: 237-6828.
-564-

Chiropraticiens

Optométristes

Entrepreneurs de Construction



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

"Grand choix de maisons et différentes possibilités partir une affaire commerciale, comme plomberie, motocyclettes, magasins de vente au détail, vêtements, chaussures et bien d'autres."
Maison deux étages, deux familles, moins de 45 000$, très bon rapport. Chalets sur le bord du lac de Saint-Malo, de toute beauté. Opportunité d'aménager un camp pour parquer les roulottes et camping.
Contactez l'IMMOBILIÈRE de St PIERRE REALTY 1-433-7899.

Maison de deux étages, suite étage supérieur, 642 St-Jean Baptiste, Saint-Boniface, place idéale en face du parc, près des écoles et autobus.
Alexander Agencies Ltd.
3485 Pembina Hwy Paul E. Carrière
Tél.: 261-7170 (1) 433-7649

Pour échanger des souvenirs

C'était bien une fête de Roy le 30 juin pour les quelque 160 descendants de Gédéon Roy arrivé à Saint-Jean-Baptiste en 1877.

Le tout commençait en l'église de Saint-Jean-Baptiste par une messe célébrée par Mgr Larabée, cousin de la famille; et continuait dans l'après-midi au parc local où les plus jeunes jouaient à la balle avec les moins jeunes comme spectateurs. Officiellement, la fête se terminait à la salle du centenaire avec le souepr et une soirée dansante.

Gédéon et son épouse avait eu 13 enfants (dont 4 filles vivent toujours) et 10 d'entre-eux étaient représentés à la fête. Il y avait des descendants de Roy de partout, y compris la tante Marie Anne (Roy) Lemire (89 ans) de Yorkton, Saskatchewan et la tante Hélène (Roy) Vanderstratten (81 ans) de Montréal. De la seule famille d'Achille, père d'Alfred, toujours à Saint-Jean-Baptiste, il y en avait 70 dont plusieurs de la Californie, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.



Lors de la fête des Roy

Les célébrations de la fin de semaine ont permis à beaucoup des plus jeunes de se rencontrer pour la première fois; et aux plus vieux d'échanger d'innombrables souvenirs.

Berthe AYOTTE

Otterburne

Le rodéo de cochons a laissé une série de gagnants(es)

La paroisse Saint-Viateur d'Otterburne se revêtait encore une fois d'un air de fête en fin de semaine dernière. En effet, c'était le carnaval annuel estival, le Rodéo de Cochons. Et c'est par deux journées sous une température absolument idéale que tous ont pû s'amuser ferme.

Pour toutes les activités, comme toujours, certains étaient plus gagnants que d'autres.

Au baseball, par exemple, l'équipe de Maurice Curé de Saint-Pierre a remporté la palme contre l'équipe de Réal Roy d'Otterburne pour le côté A. Pour le côté B, l'honneur revint à l'équipe de Jean Beaudoin, d'Otterburne, contre l'équipe de Tim Baldwin d'Otterburne West.

Pour le tir des petits tracteurs et des "tri-cats", les premiers prix pour les différentes catégories de tracteurs furent remportés par Réal Roy, Fernand Dupuis et Brian Korol, tous trois d'Otterburne. Leonard Loepky de Niverville fut le vainqueur dans le domaine des "tri-cats".

Au cours du défilé du dimanche après-midi, ont remarquait un nombre assez impressionnant de chars allégoriques. Entre autres, on remarquait certains vieux tracteurs et un camion de la fin des 40. Monté sur un autre camion, deux trayeuses De Laval datant de 1925 y étaient installées. Derrière ces trayeuses était installée une tronçonneuse datant des quarantes.

Les gagnants du défilé furent la Paroisse Saint-Viateur d'Otterburne pour le char du cinquantenaire dans la catégorie non-commerciale, le char Bébé-Rouge de Saint-Pierre-Jolys, dans la catégorie commerciale et Réjean Dumont d'Otterburne pour son vélo le mieux décoré.

Au concours de golf, le gagnant fut Tim Balwin, d'otterburne West, la gagnante fut Colette Carrière d'Otterburne. Patrick Laroche d'Otterburne fut le gagnant pour les jeunes.

Le tournoi de fers à cheval fut gagné par l'équipe de Tony Lamothe-Stan Malchuk de Saint-Eustache.

Pour ce qui est des concours du rodéo de cochons et du melon d'eau, il y a eu un grand nombre de gagnants. Plusieurs ont vu leur pari doubler, tripler, et plus quelques fois. Un certain Monsieur Tony d'Otterburne a même vu son pari grossir 7 fois alors qu'il avait parié que sa douce moitié serait gagnante dans un des concours de melon d'eau.

Pour le barbecue du dimanche soir, les dames de la Ligue féminine Catholique ont servi quelque 300 soupers.

Pierre S. BEAUDOIN

En l'honneur de Pascal Breland et Pierre Falcon

"Il faut fournir sa part d'efforts afin de préserver les droits et les principes qui nous ont été donnés," a dit le Sénateur Joseph Guay lors de la dédicace des plaques en l'honneur de deux pionniers qui ont marqué l'histoire de Saint-François Xavier.

Le jour de la fête du Canada, dignitaires, descendants, anciens et gens du coin se sont rendus au musée local pour la dédicace de plaques commémoratives à Pascal Breland et Pierre Falcon par le Père Roland Lavoie, suivie de l'inauguration par leurs descendants, Thérèse et Arthur Breland, Frances Plouffe et fils.

Pascal Breland (1811-1896) (du Boishué, dit Berland) était un riche fermier et propriétaire terrien qui s'occupait aussi de chasse et de commerce dans les plaines de l'Ouest. Né en 1811 dans la vallée de la Saskatchewan, ce notable de Saint-François-Xavier devint l'un des dirigeants politiques de la société métisse. Il fut magistrat du district des plaines du Cheval Blanc et exerça plusieurs autres fonctions administratives.

Breland représenta la population de Saint-François-Xavier au sein du conseil d'Assiniboine et à la première Assemblée législative du Manitoba. De 1872 à 1897, il fut membre du conseil des Territoires du Nord-Ouest et contribua à amorcer les négociations qui aboutirent à la signature du Traité numéro Quatre avec les Indiens (1874).

Influent et respecté, il joua un rôle important dans les affaire et la politique du Manitoba à ses débuts.

Pierre Falcon (1793-1876) fut l'un des premiers compositeurs de chansons du Manitoba. Issu de parents canadien-français et cri, il vit le jour dans les locaux de la Compagnie du Nord-Ouest à Swan River. Il travailla à son tour pour la Compagnie du Nord-Ouest et pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. En 1825, Pierre Falcon fut l'un des permiers colons qui vint s'établir au village de Cuthbert Grant appelé successivement Grantown et Saint-François-Xavier. Membre respecté de la population métisse, il fut magistrat de ce village pendant de nombreuses années.

Falcon s'acquit une certaine renommée avec les romances amusantes qu'il composa, comme la "Chanson de la Grenouillère" qui exprimait l'esprit national des métis et décrivait avec humour les événements politiques qui les touchaient. Les nombreuses chansons de Falcon se transmirent oralement dans les réunions de famille ou par l'intermédiaire des voyageurs. Il n'en reste plus que quelques-unes de nos jours.

Marie-Paule Robitaille, du Conseil consultatif sur les sites historiques du Manitoba, a présidé la fête du patrimoine.

Des recueils, des voeux de félicitations à la Société historique de Saint-François-Xavier ont été présentés par Armand Bédard, représentant du Ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs; de Terry Sargeant, député de Selkirk-Interlake; Foster Wadden, conseil municipal de Saint-François-Xavier; Harry Enns, député de Lakeside; Sheila Champagne, commissaire, Division scolaire du Cheval-Blanc; Hugh Macdonald, président, Saint-François-Xavier Parcs Board; Alma Kelly, présidente, Société historique de Saint-François-Xavier; le Sénateur Joseph Guay.

Les élèves de l'école élémentaire, sous la direction de Helen Kingdon, ont chanté "Le général Dickson", ballade du général qui voulait engager, sans succès, les célèbres combattants métis dans son armée.

Josée BERNARD

Protégez-vous contre les moustiques cet été

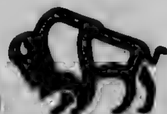
Les Manitobains adorent le plein air. L'été dernier, beaucoup d'entre eux ont pris des mesures pour se prémunir contre les moustiques porteurs de maladies.

Vu l'accroissement du nombre des moustiques, Santé Manitoba vous exhorte à prendre les précautions suivantes pour vous protéger et protéger votre famille cet été.

- Utiliser un insectifuge
- À l'extérieur, gardez les jeunes enfants dans des berceaux ou des landaus recouverts d'une moustiquaire. N'utilisez pas d'insectifuge sur les jeunes enfants car ils risquent de porter leurs mains à la bouche ou se frotter les yeux et se rendre ainsi malades.
- Vérifier bien les moustiquaires des fenêtres, portes et vérandas.
- Dans les périodes de grande activité des moustiques, portez un pantalon et une chemise à manches longues. Les vêtements de teinte pâle attirent moins les moustiques.
- Lorsque vous le pouvez, évitez de sortir au coucher du soleil alors que les moustiques sont au plus fort de leur activité.
- Éliminez toute cause d'eau stagnante dans votre jardin - les tonneaux servant à recueillir l'eau de pluie et que l'on vide rarement, les pneus mis au rancart, les toiles mal tendues qui retiennent l'eau de pluie, etc. Tout cela constitue d'excellents endroits de reproduction pour les moustiques.

Santé Manitoba vous exhorte à prendre maintenant toutes les mesures qui s'imposent pour vous protéger et protéger votre famille. Une exhortation à la prudence de Santé Manitoba.

Santé Manitoba



Une 3e saison de soccer est projetée dans la Seine

Au Centre culturel de Sainte-Anne, le 30 juin la ligue de soccer mineur de la Seine soulignait la fin de sa deuxième saison.

À cette occasion, les 217 joueurs répartis en 14 équipes ont tous reçu une médaille ou un trophée pour souligner leur participation à la ligue.

Les principaux récipiendaires sont:

-CATÉGORIES DÉBUTANTS

* Équipe championne, (saison) Calures de Ile-Des-Chênes
* Équipe championne, (éliminatoires) Calures de Ile-Des-Chênes
* Champion compteur: Daniel Goffinet, Calures

CATÉGORIE VÉTÉRAN

* Équipe championne, (saison) Cavaliers de Ile-Des-Chênes
* Équipe championne, (éliminatoires) Cavaliers de Ile-Des-Chênes
* Champion compteur: Joseph Beauchemin, Cavaliers

Le président de la ligue, Lionel Gagnon, se dit fort satisfait de la saison 1984 et projette déjà une troisième saison pour le soccer dans la Seine en 1985.



Les Calures: Entraîneurs: Paul Gagnon et Lucien Gougeon. Joueurs: Nicole Arnould, Nicole d'Auteuil, Rénald Dumaine, Guy Dupuis, Daniel Goffinet, Alain Gougeon, Paul Gougeon, Maurice Petit, Martin Trudeau. Absents de la photo: Richard Dupuis.



Les Cavaliers: Entraîneur: Dino Trudeau. Joueurs: Joseph Beauchemin, Pierre Beaudry, Daniel Bouvier, Jeffrey Demarcke, Michel Dumaine, Robert Gagné, Lynne Laurendeau, Joëlline Lamoureux, André Trudeau, Paul Trudeau, Jeffrey Trudel. Absentes de la photo: Darlene Dupuis et Michelle Hince.

Saint-Lazare

L'école réclame sa 10e année

Un groupe de parents d'élèves présentement en 9e année faisait, depuis 2 ou 3 mois, des démarches auprès de la division scolaire Birdtail et du ministère de l'éducation, afin d'obtenir la 10e année en français chez nous.

Le cours n'était pas offert dans la division et les étudiants devaient se diriger vers Winnipeg, qui est le centre le plus rapproché pour poursuivre ses études en français.

Le commissaire, Denis Simard, reçu l'autorisation de la division à la réunion du 14 juin. Cependant, la division ne peut accorder qu'un demi professeur à cause de nombre d'élèves impliqué. Il y en avait 12 qui finissaient leur 9e à la fin de juin 84.

Annette et Omer CHARTIER

Calendrier

5 août: *Grande journée sportive (26e) au vieux fort Ellice.*

PROPRIÉTÉ À VENDRE
Ile-des-Chênes, Manitoba

Des soumissions seront reçues par la Commission Scolaire jusqu'au 10 août 1984 pour la propriété suivante:

Lots un, deux et trois faisant partie d'un plan du quart sud ouest de la section 3-9-4 est, enregistré aux bureaux des terres sous le numéro 13218.

Ces trois lots de 2.04 acres chacun sont situés sur Willow Dr. à Ile-des-Chênes.

Le propriétaire se réserve le droit d'accepter ou de refuser, en partie ou en entier, certaines ou toutes offres reçues.

Un chèque visé ou mandat au montant de 10% de l'offre devra être inclu avec la soumission scellée à

Propriété I.D.C.
a/s Secrétaire Trésorier
Division Scolaire Rivière Seine
C.P. 160
Sainte-Anne, Manitoba
R0A 1R0

La LIBERTÉ
Le seul hebdo de langue française au Manitoba est à la recherche d'un(e)

TRADUCTEUR(TRICE)
à la pige

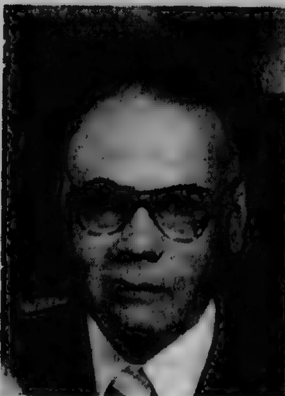
Le responsable de la traduction devra s'occuper d'un volume de textes d'annonces variant de semaine en semaine selon la demande des annonceurs gouvernementaux et locaux.

Exigences:

- formation universitaire en traduction de l'anglais au français;
- capacité de travailler avec des échéances;
- rémunération selon un tarif horaire.

S'il vous plait faire parvenir votre demande avant le 31 juillet 1984 à l'adresse suivante:
Le rédacteur en chef
La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Nécrologie



Norbert CHAPUT

Paisiblement à sa résidence, dimanche le 8 juillet 1984, est décédé à l'âge de 72 ans, M. Norbert Chaput, époux d'Emma Chaput (née Charrière) de Saint-Adolphe.

Outre son épouse Emma, M. Chaput laisse dans le deuil deux fils: René et son épouse Betsy d'Anola, Aimé et son épouse Rachel de Saint-Adolphe; quatre filles: Jeannette et son époux Sylvio Chevrefils de Pine Falls, Bibiane et son époux Georges Gobeil, Lorraine et son époux Alfred Gobeil, tous de Transcona, Solange Chaput de Saint-Adolphe et onze petits-enfants.

Quatre frères, Père Roland Chaput O.M.I. de Fort Alexandre, Camille et François-Xavier de Sainte-Anne, Louis de Gonzague de Saint-Adolphe, huit soeurs: Sr. Flavie Chaput, Sr. du Saint-Sauveur, Sr. Hélène Chaput S.N.J.M., Héloïse Magnan de Sainte-Anne, Germaine Chaput de Saint-Adolphe, Sr. Thérèse Chaput S.G.M. de Hay River, Sr. Blandine Chaput, Sr. du Saint-Sauveur, Lucie Rossier de Notre-Dame-de-Lourdes, Gabrielle Courchaine de Saint-Adolphe.

La messe de la Résurrection fut concélébrée par les Révérends pères E. Bonin, Roland Chaput et Marcel Chaput, en l'église de Saint-Adolphe, mercredi le 11 juillet 1984 et fut suivie de l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles était confiée au Salon mortuaire Desjardins.

La famille désire exprimer ses plus sincères remerciements aux prêtres, religieuses, parents et amis qui sont venus dire au revoir à Norbert et tous ceux et celles qui leur ont témoigné des sympathies soient par offrandes de messes, de fleurs et de dons à la Société du Cancer.



Gilles GOSSELIN

Suite à un accident, Gilles Gosselin mourut le mardi 3 juillet à l'hôpital de Saint-Boniface. Il était le fils bien-aimé de Gérard et Germaine (née Maynard) de 30, baie Pembridge à Saint-Vital.

Gilles naquit le 21 juillet 1961 à Saint-Boniface. Après avoir terminé sa douzième année au Collège de Saint-Boniface il s'aventura dans le programme "Jeunesse Canada Monde", faisant un stage au Québec et quatre mois au Guatémala. La vie en plein air et les voyages étaient pour lui d'une grande importance. Il venait de terminer sa troisième année en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface. Gilles était aussi employé par le CN pour les saisons d'été.

Au cours de ses 23 ans il a su semer la "joie de vivre" avec son beau sourire et sa belle humeur.

Il laisse dans le deuil pour chérir sa mémoire, son père et sa mère, ses deux frères Raymond et Paul et son amie Rosalie Lizée. Ses deux grands-mères Eliza Gosselin de La Broquerie et Clara Maynard de Saint-Malo ainsi qu'un grand nombre d'amis et de parentés.

Les prières furent récitées le jeudi 5 juillet au Salon mortuaire Desjardins. La messe de la résurrection fut con-célébrée par l'abbé Albert Fréchette et les pères Ronald Léger et Fernand Binette le vendredi 6 juillet.

Les porteurs honoraires étaient ses compagnons de "Jeunesse Canada Monde", Sharon Jeanson de Winnipeg, Fred de Sousa d'Ottawa, Shari McDonald d'Edmonton, Lyle Cassidy de Saskatoon et Paul Hunter et Bill Oxley de Toronto.

Les porteurs furent trois cousins, Léo Turenne de Saint-Boniface, Réal Gosselin de Kenora, Denis Gosselin de Transcona et trois amis, Ronald Desrosiers, Jean Gobeil et Robert Savoie de Saint-Boniface.

La famille désire exprimer ses plus sincères remerciements à tous ceux qui leur ont aidé durant ce moment pénible. Un merci spécial à l'abbé Fréchette, aux chantres et à l'organiste, aux professeurs de l'école Lavallée aux amies de Saint-Emile pour la préparation du goûter et ainsi qu'à la famille pour leur présence et réconfort. Un gros merci à Rose-Marie, Maureen et Jeanette.

Marcel Arthur L'HEUREUX

Après une longue maladie, est décédé le 26 juin 1984 à l'hôpital de Saint-Boniface.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Rita, ses 6 enfants, Paul et son épouse Laurette de Fort Garry, Diane de Saint-Vital, Irène Erickson et son époux Eric de Thunder Bay, Ontario, Anita de Saint-Vital, Rose-Marie de Saint-Vital, Richard de Fort Garry. 4 petits-enfants: David et Renée L'Heureux, Lee et Jason Erickson, sa mère Mme Yvonne L'Heureux de Saint-Jean-Baptiste, une soeur Mme Lucille Chartier et son époux Joseph d'Aubigny. Il fut précédé par son père Prosper L'Heureux en 1974.

Les funérailles eurent lieu à Saint-Norbert le 28 juin 1984. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La direction des funérailles fut confiée au Salon mortuaire Desjardins.

La famille L'Heureux désire remercier tous les parents et les amis pour leurs témoignages de sympathie soit par offrandes de messes, messages de condoléances ou par leur présence aux funérailles. Un merci spécial aux médecins et aux gardes-malades de l'hôpital de Saint-Boniface, au curé Pierre Gagné de Saint-Norbert, aux pères Jésuites du Collège Saint-Paul, au lecteur M. L. Desmond, aux porteurs et aux dames de la Ligne des Femmes Catholiques.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC - Avis public 1984-174. Le C.R.T.C. annonce par la présente le calendrier des audiences publiques de radiodiffusion qui couvre la période allant du mois de septembre au mois de décembre 1984. Même si aucun changement majeur n'est envisagé à l'heure présente, il peut arriver qu'on doive modifier le calendrier à cause de circonstances imprévisibles.

Canadä

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche
d'une personne pour le poste de

directeur général

Principales responsabilités

- planifier et coordonner les programmes et projets du Ccfm selon les orientations du conseil d'administration
- assurer le recrutement et la gestion du personnel
- assurer la gestion des budgets
- assurer le bon fonctionnement du Ccfm

Qualités requises

- un degré universitaire ou l'équivalent en administration
- une parfaite connaissance du français et de l'anglais
- une bonne connaissance de la réalité culturelle franco-manitobaine
- une expérience en gestion et à travailler avec des bénévoles

Salaire

- à négocier

Entrée en fonction

- le 1er septembre 1984

Faîtes parvenir votre curriculum vitae avant le 31 juillet 1984 à

M. René Fontaine, président
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7



Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

DOSSIER: WG49815

bfc Winnipeg (Manitoba)
Réparation des chemins, chantier nord

DATE DE FERMETURE: le JEUDI 9 août 1984

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: 25,00$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 heures (heure avancée de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canadä



COMMISSIONS CANADIENNES DES TRANSPORTS

À TITRE DE RENSEIGNEMENT
Référence no. 2-P148-141A (178/84)
Rôle no. 7010

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR PACIFIC WESTERN AIRLINES LTD. AFIN DE PROLONGER L'AUTORITÉ POUR SERVIR LYNN LAKE, MANITOBA SUR UNE BASE SAISONNIÈRE

Sous permis No. A.T.C. 1788/08(S) Pacific Western Airlines Ltd. est autorisé à exploiter un service aérien commercial (classe 1) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G afin de desservir les points Winnipeg, The Pas, Flin Flon, Lynn Lake, Churchill et Thompson, Manitoba; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Calgary et Edmonton, Alberta

Décision no. 7497 en date du 19 juillet 1983 a donné à Pacific Western Airlines l'autorité de desservir le point Lynn Lake, Manitoba sur une base saisonnière seulement du 1 juin au 15 septembre pour une période de un (1) an suivant la date de cette décision.

La titulaire demande maintenant pour l'autorisation de prolonger le service à Lynn Lake, Manitoba sur une base saisonnière pour un (1) an.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **12 septembre 1984**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

B. Murray
Division des permis
pour le directeur suppléant de l'Exploitation (Permis)
Comité des transports aériens

Canadä

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Le Service de Génie civil et mécanique de l'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell cherche un ingénieur mécanicien qui sera engagé dans l'entretien des installations expérimentales et du matériel associé aux laboratoires de recherche et développement, l'entretien des bâtiments, des services et systèmes souterrains, la gestion des projets, y compris l'établissement des programmes et l'approvisionnement en matériaux pour la nouvelle construction. Le titulaire du poste sera également chargé de faire des études et analyses de coût de projets de construction et d'entretien et se servira d'ordinateurs pour l'établissement des projets, le contrôle du coût et l'affectation du personnel pour les travaux.

Le candidat choisi doit avoir un baccalauréat (B.S.) en génie mécanique, être membre ou admissible à la qualité de membre, de l'Association des ingénieurs professionnels du Manitoba et avoir jusqu'à trois ou quatre ans d'expérience en ingénierie. Le poste en question intéressera les ingénieurs qui ont de l'expérience dans l'exploitation ou l'entretien associés aux systèmes mécaniques.

Le salaire initial sera fixé en fonction des compétences et de l'expérience. L'EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux dont un régime de retraite, un régime de prévoyance longue durée en cas d'invalidité ainsi qu'un régime d'assurance-maladie/hospitalisation et un régime dentaire. La personne retenue bénificiera, par ailleurs, d'une aide de relogement.

Environ mille cinquante personnes travaillent à l'Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell qui est situé à cent cinq kilomètres au nord-est de Winnipeg. Pinawa, où habite la majorité des employés, est une ville moderne située sur les rives de la rivière Winnipeg, à proximité de la zone de villégiature de Whiteshell et à environ quinze kilomètres de l'établissement de recherches.

Les hommes et les femmes que ce poste intéresse et possédant les titres et qualités nécessaires sont priés d'adresser leur demande par écrit, accompagnées de tous les détails pertinents, au chef du personnel de l'Énergie Atomique du Canada, Limitée-Atomic Energy of Canada Limited, **Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell, PINAWA, Manitoba R0E 1L0.**



L'énergie Atomique du Canada, Limitée Société de Recherche

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU AUGUSTINE TRUDEAU du village de Lorette au Manitoba, veuve.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15ème jour d'août A.D. 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13ème jour de juillet A.D. 1984.

TEFFAINE, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession



Transport Canada | Transports Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333 rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-84-16
DOSSIER: K-4527

Description des travaux: Installation de feux d'approche à haute intensité et travaux connexes, à l'aéroport de Saskatoon, Saskatoon (Saskatchewan)

DATE LIMITE: Le 2 août 1984 à 14h00, heure locale
DÉPÔT: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Régina, Saskatoon et Prince-Albert (Saskatchewan).

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-3836.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333 rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-84-41
DOSSIER: K-4528

Description des travaux: Installation d'une partie de chaussée formée de pieux de fondation en pierres sur la voie de circulation à l'Aéroport de Thompson, Thompson (Manitoba)

DATE LIMITE: Le 2 août 1984 à 14h00, heure locale
DÉPÔT: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Régina et Saskatoon (Saskatchewan) et Thunder Bay (Ontario).

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-3824.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canadä

La Division Scolaire
de la Rivière Rouge No. 17
est à la recherche de

professeurs bilingues
(français et anglais)

pour combler les postes suivants
pour l'année scolaire 1984-85:

Institut Collégial St-Jean-Baptiste

- un professeur à plein temps au niveau secondaire (9e à 12e). Les sujets seront, entre auters, informatique, traitement des données, commerce, loi et géographie.

Programme d'enrichissement

- un professeur (à temps partiel) pour enseigner le programme d'enrichissement divisionnaire.

L'entrée en fonction des deux postes sera le 29 août 1984. S'il vous plaît adresser votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:
Directeur Général
Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Abonnez-vous à La LIBERTÉ
237-4823

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Chef du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, CDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, tél.: 949-2372.

PROJET

No. 000263
Winnipeg, Manitoba
Bureau général de la poste
Tower - 9e étage
Refaire le tapis pour le bureau de météorologie

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le mercredi, 1 août 1984

Dépôt: aucun

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Chef du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, CDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, tél.: 949-2372.

PROJET

No. 000502 - pour Environnement Canada
Winnipeg, Manitoba
Bureau général de la poste
Rénovation de bureau
Pièces 908 et 911

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le mercredi, 1 août 1984

Dépôt: aucun

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, GILLES GOSSELIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, étudiant.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 août 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16ème jour du mois de juillet 1984.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession

Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

APPEL D'OFFRES
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS UNIFAMILIAUX

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, indiquant clairement le nom du contrat et adressées au soussigné seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le 31 juillet 1984, pour la construction de deux logements unifamiliaux aux endroits suivants au Manitoba: 2 logements, Lorette. Les plans, la description et les formulaires de soumission peuvent s'obtenir à l'adresse ci-dessous, et peuvent être consultés à cette même adresse. Un dépôt de 50$ est exigé pour chaque série de plans, description et documents. Ce dépôt est perdu si les plans, description et documents ne parviennent pas à ce bureau, intacts et en bon état, au plus tard le dixième jour qui suit la date à laquelle le contrat aura été octroyé. Chaque soumission doit aussi être accompagnée d'un cautionnement de soumission de 10% lorsque la soumission ne dépasse pas 250 000$, plus 5% de montant dépassant 250 000$. Le maximum du dépôt de garantie requis pour toute soumission est de 100 000$. Ce dépôt de garantie sera gardé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour assurer la bonne exécution de contrat. On acceptera comme dépôt de garantie l'argent comptant, les chèques certifiés ou les obligations de porteur négociables, à moins que d'autres formes de sécurité aient été autorisées. Tous les chèques doivent être payable à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Programme de logements ruraux et autochtones
B.P. 964
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Canada

National Defence — Défense nationale

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Des aînés francophones reçoivent de l'aide fédérale

Deux organisations d'aînés francophones recevront une subvention dans le cadre du programme Nouveaux Horizons.

Le Club *Vive la Joie* recevra 16 491,00$ afin d'ouvrir un centre de loisirs à l'école Prendergast, au parc Windsor. Ce groupe de retraités se propose d'offrir tous les jours, des activités telles que: jeux de galets, billard, cartes et bingo, exercices, artisanat et soupers.

Les feuilles d'Or recevront 5 098,00$ pour organiser des activités sociales, récréatives et artisanales à l'intention de personnes âgées francophones du centre ville de Winnipeg. Plusieurs activités telles que le travail sur bois, le tricot, des voyages culturels, des parties de quilles et autres jeux sont au programme.

Douze groupes de personnes du troisième âge au Manitoba recevront de l'assistance par l'entremise du programme Nouveaux Horizons, pour une somme totale de 112 236,00$.

Transport Canada — Transports Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-84-03
DOSSIER: K-4529

Description des travaux: Rénovations à la caserne de pompiers de l'aéroport de Régina Régina (Saskatchewan)

DATE LIMITE: Le 2 août 1984 à 14h00, heure locale
DÉPÔT: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), Régina, Saskatoon, Prince Albert, Moose Jaw et Swift Current (Saskatchewan).

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-3825.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada

Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

APPEL D'OFFRES
CONSTRUCTION DE LOGEMENTS UNIFAMILIAUX

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, indiquant clairement le nom du contrat et adressées au soussigné seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le 31 juillet 1984, pour l'achèvement de plomberie, chauffage, et l'électricité, dans un "Crofter" unité à Lorette, Manitoba de seul famille. Les plans, la description et les formulaires de soumission peuvent s'obtenir à l'adresse ci-dessous, et peuvent être consultés à cette même adresse. Un dépôt de 50$ est exigé pour chaque série de plans, description et documents. Ce dépôt est perdu si les plans, description et documents ne parviennent pas à ce bureau, intacts et en bon état, au plus tard le dixième jour qui suit la date à laquelle le contrat aura été octroyé. Chaque soumission doit aussi être accompagnée d'un cautionnement de soumission de 10% lorsque la soumission ne dépasse pas 250 000$, plus 5% de montant dépassant 250 000$. Le maximum du dépôt de garantie requis pour toute soumission est de 100 000$. Ce dépôt de garantie sera gardé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour assurer la bonne exécution de contrat. On acceptera comme dépôt de garantie l'argent comptant, les chèques certifiés ou les obligations de porteur négociables, à moins que d'autres formes de sécurité aient été autorisées. Tous les chèques doivent être payable à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Programme de logements ruraux et autochtones
B.P. 964
870, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Chef du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, CDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, tél.: 949-2372.

PROJET

No. 034208
Lynn Lake, Manitoba
Édifice fédéral
Aménagements paysagers

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le jeudi 2 août 1984

Dépôt: aucun

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

COMMISSIONS CANADIENNES DES TRANSPORTS

À TITRE DE RENSEIGNEMENT
Référence no. 2-P148-141A-146A (153/84) (OPLD)
Rôle no. 6984

REQUÊTE PAR PACIFIC WESTERN AIRLINES LTD.
POUR AUTORISATION POUR LE REGROUPEMENT DES PERMIS A.T.C. 1788/68(S) et 3205/81(S) ET AUTORISATION D'AJOUTER LE POINT THUNDER BAY (ONTARIO)

Pacific Western Airlines est autorisé d'exploiter sous permis nos A.T.C. 1788/68(S) un service aérien commercial (classe 1) afin de desservir les points Winnipeg, The Pas, Flin Flon, Lynn Lake, Churchill et Thompson, (Manitoba); Régina et Saskatoon, (Saskatchewan); Calgary et Edmonton, (Alberta), au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F et G; et

Sous permis no. A.T.C. 3205/81(S) un service aérien commercial (classe 1) afin de desservir les poionts Calgary (Alberta), Brandon (Manitoba), et Toronto (Ontario) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes F.

Pacific Western Airlines Ltd. a maintenant demandé l'autorisation pour le regroupement des permis nos. A.T.C. 1788/68(S) et 3205/81(S) et l'autorisation d'ajouter le point Thunder Bay, Ontario au permis consolidé.

Toute personne visée par le projet de transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprises de transport visées par cette transaction peut s'opposer à la transaction en invoquant le motif, qu'elle restreindra indûment la concurrence ou nuira autrement à l'agrément du transfert précité doit être envoyée au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9, et des copies doivent être envoyées aux parties visées par la transaction ou à leurs représentants au plus tard le **20 août 1984**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Toute personne autre qu'une partie, qui est visée par une opposition auprès de la Commission en vertu de l'article 27 de la Loi, peut demander à la Commission, dans les dix (10) jours suivant le dernier jour de dépôt des oppositions, l'autorisation de déposer une intervention en vertu de l'article 74 des Règles générales de la Commission canadienne des transports.

Le Comité fera parvenir sur demande des renseignements additionnels sur les dépôts d'une intervention contraire à l'agrément d'une transaction.

B. Murray
Division des permis
pour le directeur suppléant de l'Exploitation (Permis)
Comité des transports aériens

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, WILFRED PERREAULT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 août 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17ème jour du mois de juillet 1984.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, MARY LABELLE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 août 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16ème jour du mois de juillet 1984.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession

Agriculture Canada
Administration du Rétablissement agricole des Prairies — Prairie Farm Rehabilitation Administration

APPEL D'OFFRES
RÉPARATIONS ET MODIFICATIONS AU BARRAGE BASSANO

Des soummissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h00 heures, heure locale de Régina, jeudi le 6 septembre, 1984, pour la Région d'Irrigation de l'Est - Barrage Bassano - Contrat 9, Réparations et Modifications aux Travaux Principaux. Le travail se situe sur la rivière Bow dans les Sections 1, 2 et 3 - 21 - 19 04, approximativement huit (8) kilomètres sud-ouest de la Ville de Bassano, Alberta. Le travail consiste de fournir tout équipement, main-d'oeuvre, services et matériaux pour la construction de murs de culée, pieux et ponts de passerelle neufs; la conception, la construction et l'installation de 29 vannes rouleau élévatoire complètes avec ferronnerie noyée dans le béton, levages, superstructure de levage, blocs de retenue et système de levage sur monorail pour bloc de retenue; l'installation d'un système de distribution d'énergie électrique, système d'éclairage et système de contrôle; la démolition de murs de culés, pieux et ponts de passerelle en béton existants; et l'acquisition et la mise en place d'enrochement et lit granulaire. Les articles principaux du travail sont: la démolition de 2800m³ d'enrochement; 1600m³ de matériau granulaire; et 65 000m³ d'excavation.

Une réunion antérieure aux soumissions et une visite guidée du site du travail seront tenues le 15 août 1984, commençant à 10h00 heures au site du projet.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Vancouver, Toronto, Montréal, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Saskatoon et Régina;

(2) Le bureau de la Région d'Irrigation de l'Est de Brooks, Alberta;

(3) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Alberta), Suite 832, 220 - 4th Avenue S.E., Calgary, Alberta.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901, rue Victoria
Régina, Saskatchewan
S4P 0R5
Tél.: (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garanti, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Directeur, Service de Génie
ARAP

Canada

Le CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.
est à la recherche d'un(e)

AGENT(E) COMMUNAUTAIRE

Fonctions:

- Responsable de l'animation des dossiers "jeunesse" auprès de la clientèle secondaire et universitaire au Manitoba français
- Responsable des secteurs "Développement du leadership" et "Projets d'été" au C.J.P.
- Responsable de représenter les jeunes auprès des organismes locaux et provinciaux dans la mise sur pied de projets et d'activités

Exigences:

- Bonne connaissance du milieu franco-manitobain
- Expérience en planification, organisation et animation d'activités diversifiées
- Facilité à travailler en équipe ainsi qu'avec des bénévoles
- Expérience à gérer du personnel
- Disponibilité d'une automobile

Milieu de travail:

- Saint-Boniface avec tournée périodique dans les régions de la Montagne, la Rouge, la Seine

Salaire: à négocier
Entrée en fonction: le 13 août 1984

Soumettre votre candidature à l'adresse suivante avant le 31 juillet 1984,

Directeur du C.J.P.
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8
Tél.: 237-8947



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyés au Chef du district, Police de contrat et administration, Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, tél.: (403) 420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, MDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise du bureau départemental lors du paiement du dépôt.

PROJET

No. 034502 - pour Environnement Canada
Saskatoon, Saskatchewan
Centre national de recherches d'hydrologie

Date limite: le 17 août 1984

Dépôt: 500$

On peut aussi se procurer les documents de soumission pièce 200, 2e étage, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1100 Édifice Motherwell, 1901 Avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan, 201 Édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; 1166 rue Alberni, Vancouver, B.C. et 4900 rue Yonge, Willowdale, Ontario et peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton, Calgary, Alberta; Vancouver, B.C.; Régina, Saskatoon, Saskatchewan; Winipeg, Manitoba et l'Association de construction de Toronto situé à Willowdale, Ontario.

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour travaux d'électricité, de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, situé au bureau de l'Association de construction au 532 - 2e Avenue N., Saskatoon, Saskatchewan au plus tard à 2h00 p.m. CDST, le 14 août 1984, conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", en date du 7 août 1981.

NOTE: Une réunion d'information aura lieu pour les enchérisseurs le 27 juillet 1984 à 1h00 p.m. pièce 110 au Centre Sedco 15 Boulevard Innovation, Saskatoon, Saskatchewan.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada